

# Vivre à Vaugneray

PLAN LOCAL D'URBANISME EN MODIFICATION p.6

DOSSIER FINANCES p.9

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE p.32

Photo : hameau La Côte

Vie municipale p.4

Environnement p.20

Vie des associations p.27



Magazine d'information communale  
N°140 - Avril 2015  
[www.vaugneray.com](http://www.vaugneray.com)



**PARTICULIERS**  
**Climatisation**  
Nous intervenons chez vous pour toutes demandes de climatisation

**PROFESSIONNELS**  
**Réfrigération**  
Un personnel qualifié pour répondre à vos besoins professionnels

Etude personnalisée d'installation <  
Dépannage <  
Maintenance <

> Chambres froides  
> Meubles réfrigérés  
> Dépannage rapide

42, Chemin du Grossand  
69126 BRINDAS  
Port. 06 60 16 56 16  
Fax. 04 78 45 56 16  
Email : contact@sooofle.fr

[www.sooofle.fr](http://www.sooofle.fr)

GRÈS  
PIERRES  
MOSAÏQUES  
SALLES DE BAINS

**BERNARD CERAMICS**

azulej  
PATRICIA URQUIOLA  
POUR MUTINA

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16  
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

[www.bernard-ceramics.com](http://www.bernard-ceramics.com)

# Au Temple des Lilas

181, Route du pont de chêne  
69126 Brindas  
Tél. 04 78 45 04 65

Mars / Juin :  
Plantes à massif, vivaces et plançons  
de légumes, petits fruits

Horticultrice  
Vente aux particuliers

Ouvert du lundi au samedi  
9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30  
dimanche : 9 h - 12 h

Tout au long de l'année :  
plantes à offre et composition

CUISINES  
BAINS  
RANGEMENTS  
SUR MESURE

**SCHMIDT**

**VOTRE NOUVEAU MAGASIN EST OUVERT...**  
5, route de Bordeaux 69670 Vaugneray  
04 78 45 88 00 | [schmidtlyonouest@wanadoo.fr](mailto:schmidtlyonouest@wanadoo.fr)



Madame, Monsieur,

Nous venons de terminer une période électorale un peu particulière dans la mesure où elle s'est inscrite dans un changement d'organisation des départements. Au cours de la campagne nous avons rencontré des personnes un peu perturbées par la modification de périmètre du canton de Vaugneray qui a vu le retrait de huit communes et l'adjonction de treize autres communes. Des habitants de communes de la Métropole sont même venus, le dimanche du premier tour, aux renseignements à Vaugneray parce qu'ils avaient entendu parler d'élections mais leur mairie était fermée. Et pour cause, la Métropole ayant été détachée du département du Rhône, elle ne votait pas.

L'élection d'un binôme, par canton, comportant une femme et un homme était également une première.

Nous avons formé avec Claude Goy, adjointe à Larajasse, un de ces binômes, ayant pour seule ambition la volonté de représenter au mieux le territoire. Le choix de nos remplaçants, Christelle Crozier, adjointe à Rontalon et Paul Ronzon, ancien maire d'Aveize illustre cette volonté. Vous nous avez fait la joie de nous élire, à l'issue du second tour, avec 73,43% des votes exprimés représentant le meilleur score du département. Nous tenons à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont placés en tête au premier tour et ceux qui nous ont rejoints au second tour montrant ainsi qu'ils pouvaient se détacher des grandes étiquettes politiques nationales à l'occasion d'élections locales.

A propos du positionnement politique, au cours de cette période, nous avons découvert que la presse avait besoin de classer les différents candidats dans les cases qu'elle connaît. C'est ainsi que nous avons été repérés UDI alors que nous n'avons jamais été encartés comme tels et nous nous sommes inscrits sans étiquette lors du dépôt de notre candidature en préfecture. Au conseil départemental, nous sommes inscrits au «Centre des Républicains et des Indépendants».

Peu importe maintenant, l'essentiel est que nous soyons au service des habitants du canton dans toutes les compétences du département qui a la lourde charge de tout réorganiser sur son nouveau périmètre. Pour cela nous saurons nous rendre disponibles, en nous répartissant les sujets dans un souci d'efficacité, pour répondre au besoin de proximité, au besoin de services tels que les transports ou l'accompagnement des personnes âgées, questions qui ont été récurrentes au cours des dix sept réunions de campagne dans les communes.

L'effectif de l'assemblée départementale étant réduit, seulement à vingt six membres au lieu de cinquante quatre précédemment, nous souhaitons pouvoir prendre notre part de travail dans un esprit très constructif, mais sur ce point je pense que ce sera facile puisque nous connaissons bien le Président Christophe Guilloteau, qui est aussi notre député et habitant de Vaugneray.

**Daniel JULLIEN**

## SOMMAIRE

<b>VIE MUNICIPALE</b>	P. 4
<b>ENVIRONNEMENT</b>	P.20
<b>VIE INTERCOMMUNALE</b>	P.23
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	P.25
<b>VIE SOCIALE ET SOLIDARITE</b>	P.27
<b>UN PEU D'HISTOIRE LOCALE</b>	P.32
<b>EDUCATION ET CULTURE</b>	P.34
<b>SPORTS, LOISIRS ET FETES</b>	P.48
<b>LIBRE EXPRESSION</b>	P.53
<b>ETAT CIVIL</b>	P.54

## COMMUNICATION



### LE SITE INTERNET S'ENRICHIT...

Nous vous avons annoncé, dans le précédent magazine d'information communale de Janvier, la mise en place d'un nouveau site Internet de la commune. C'est chose faite aujourd'hui. Nous l'avons lancé début février, nous espérons qu'il vous plaît.

Certes, certaines rubriques apparaissent encore en construction, et nous y travaillons ! Mais l'information des événements qui animent notre commune est relayée au plus près. Vous êtes, si vous vous rendez sur le site, au cœur de l'actualité de la commune. Et cela nous semble être **une très belle étape**.

Le 9 mars dernier, nous avons proposé aux associations de la commune de nous aider à faire vivre ce site. Nous avons souhaité que les acteurs associatifs partagent leurs actualités et leurs événements, et que ceux-ci soient accessibles sur un même support. Nous avons proposé l'outil qu'est le site Internet de la commune, où tous les habitants peuvent retrouver toute l'information dont ils ont besoin.

Cette initiative se met en place et vous pourrez d'ores et déjà en apprécier l'efficacité et la praticité. Nous avons déjà plus de 12 associations qui sont référentes sur le site et qui font vivre leur actualité. Nous vous invitons à vous y rendre et vibrer avec la vie associative... **Nous invitons à nouveau toutes les associations à nous aider dans cette étape.**

Nous continuons à œuvrer pour que le site soit la vitrine de notre vie locale ; nous vous réservons **une nouvelle étape** dans le prochain magazine d'information communale de Juillet. Elle vous intéressera, nous en sommes persuadés !

Devrions-nous vous rappeler l'adresse du site Internet ? Non, vous l'avez déjà mis dans vos favoris.... Mais au cas où ce ne soit pas encore le cas, rendez-vous sur <http://www.vaugneray.com>



### LA LETTRE MENSUELLE ARRIVE !

La première édition de la lettre mensuelle, que nous vous avons annoncée dans le précédent magazine d'information communale, paraît le **10 avril 2015**. À l'heure où vous lirez cet article, elle sera disponible dans vos commerces préférés. Nous vous invitons à feuilleter cette double page où vous trouverez toutes les manifestations qui auront lieu sur la commune et aux alentours, entre le 10 avril et le 10 mai.

Comment s'appelle-t-elle ? Nous ne pouvons vous le dévoiler aujourd'hui.... C'est la surprise que vous ont réservé les jeunes citoyens de CM2 des écoles publiques et privées, réunis lors de la JJC (Journée Jeunes Citoyens) du 2 avril. Ils ont délibéré tous ensemble et voté son nom.

Nous vous laissons donc la découvrir...

### Juste un petit aperçu, pour les impatientes...



**Les premiers occupants du chant du 1<sup>er</sup> mai**  
 De bon matin, je me lève!  
 À la rose du 1<sup>er</sup> mai de Mai  
 De bon matin, je me lève!  
 À la rose, à la rose.  
 Dans mon jardin, je m'en va  
 À la rose du 1<sup>er</sup> mai de Mai  
 Dans mon jardin, je m'en va  
 À la rose, à la rose.

**Samedi 25 avril, 12h**  
 Répas des "Têtes Blanches"  
 La municipalité offre chaque année un repas aux personnes âgées de Vaugneray. Les habitants de plus de 70 ans sont ainsi invités à la salle des fêtes, avec les membres du conseil municipal pour partager un moment convivial. C'est l'occasion pour certains de rompre la solitude.



**JEUNESSE**  
 C'est les vacances !  
 Mardi 14 avril, 10h  
**Le Griffon**  
 Spectacle jeune public Vaugneray. Les habitants de plus de 70 ans sont ainsi invités à la salle des fêtes, avec les membres du conseil municipal pour partager un moment convivial. C'est l'occasion pour certains de rompre la solitude.

**Mardi 15 et 22, Jeudi 16 et 23 avril, 14h30 ou 16h45**  
 Musée Théâtre Guignol Atelier de fabrication de Marionnettes végétales  
 Voir détails en page 3



**FESTIVITE LOCALE**  
 Dimanche 12 Avril, 11h  
**Fête des classes**  
 Chaque année à Vaugneray la fête des classes rassemble les concerts de l'année en cours et ceux de l'année à venir. Cette année, les Classes ont 5 tournées lors festivités par la traditionnelle vague des concerts dans le village et le barbotant au restaurant le Néel. Ils seront accompagnés par les Classes en 6 qui priment ainsi la relève pour assurer l'animation du village pendant tout l'année.

**Jeudi 23 Avril, 21h... et toute la nuit**  
 Chant du 1<sup>er</sup> mai  
 Première animation des Classes en 6. Les concerts vont illuminer la commune dans la nuit du 20 avril. La tradition veut qu'ils réveillent les habitants avec le chant du 1<sup>er</sup> mai. Ces derniers sont libres de donner un peu d'argent, de se offrir du chocolat... L'argent ainsi récolté permettra d'organiser les manifestations qui vont plomber l'année 2015.

**Samedi 09 mai, 10h**  
 Jusqu'à dimanche  
**Bal des Sapeurs-Pompiers**  
 SPECTACLE  
 Mercredi 20 Avril, 15h  
 Soirée Lancement Inter'val  
 Présentation des 26 spectacles de la programmation suivie d'un moment musical.

**Dimanche 19 avril, 15h00**  
 Cinéma  
 Après-midi spécial Hollywood  
 Voir détails au dos

**CITOYENNETE**  
 Vendredi 8 mai, 14h30  
 Commémoration 8 mai 1945  
 Lundi 20 avril, 20h30  
 Conseil Municipal  
 Voir ordre du jour page 4

**Mercredi 20 Avril, 20h30**  
 Conseil consultatif développement durable  
 Voir les éco-gestes page 4

**Mercredi 15 et 22, Jeudi 16 et 23 avril, 16h**  
 Musée Théâtre Guignol Spectacle très jeune public « la batte magique »  
 Cie Art Toupan  
 Voir détails en page 3

**Mardi 21 avril, 15h/16h00**  
 Musée Antoine Bruin Atelier « Bâtonne » pour construire des bâtonnets originaux  
 Voir détails en page 3



**ADOS**  
 C'est les vacances aussi !  
 MJC : plans de journées à thème voir au dos des pages

**MJC :**  
 Sape modélisme et coutures  
 Du lundi 20 au vendredi 24 avril



**NATURE**  
 Dimanche 26 avril, 13h00 départ salle des fêtes  
 Balade en Vallées à Vaugneray Deux parcours pédestres d'environ 8 et 12 km, agrémentés de questions, vous permettront de parcourir le village, découvrir son histoire, ses lieux de culte... tout en s'amusant en famille. Costes offerts à l'arrivée. À partir de 6 ans. Tarifs adultes un groupe 8 €, individus 9€. Informations: 04.78.67.57.47



[www.vaugneray.com](http://www.vaugneray.com)

**Anne LANSON-PEYRE DE FABRÈGUES**  
 Adjointe à la communication

Chaque mois, le conseil municipal se réunit pour délibérer sur les affaires de la commune. Les séances sont publiques et vous pouvez consulter les comptes-rendus en mairie et sur le site internet de la commune : [www.vaugneray.com](http://www.vaugneray.com). Les sujets abordés sont très variés...petit retour sur quelques décisions prises ces derniers mois

### UNE FEUILLE DE ROUTE POUR 2015

Les nouveaux élus ont pu assister à leur premier débat d'orientation budgétaire, plus communément appelé DOB.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, avant le vote du budget, une discussion autour de l'état des finances de la commune et sur la prospective permet de dégager les grandes orientations pour 2015. Avec le démarrage de la commune nouvelle, ce sont les résultats budgétaires des communes fondatrices de Vaugneray et Saint Laurent de Vaux qui ont été étudiés et il a été proposé qu'élus et services travaillent de concert autour des objectifs suivants :

Le soutien à l'éducation et à la jeunesse et aux actions culturelles permettant la rencontre et la mobilisation des habitants

La poursuite de l'aménagement du Centre Bourg et des secteurs structurants de la commune

La promotion d'une offre de logements et des aménagements fonciers correspondant aux besoins du Programme Local de l'Habitat

La participation à la protection de l'environnement en relais du plan Climat Energie Territorial  
L'accompagnement de l'action du CCAS afin de briser l'isolement des personnes en difficulté

Le maintien du soutien aux associations communales ... mais aussi la recherche de rationalisation des dépenses de fonctionnement, avec notamment la renégociation des principaux contrats de la commune.

*Délibération n°2015/02/01 : Débat d'orientation budgétaire, séance du 23 février 2015.*

### UNE DOTATION POUR LE GRIFFON ?



La requalification du théâtre du Griffon est inscrite au programme d'investissement 2015. L'Etat peut, sous certaines conditions, proposer une aide aux investissements des équipements de loisirs et de sport.

Pour 2015, les opérations relatives à la sécurité seront considérées comme prioritaires. Le conseil municipal a donc décidé de présenter sa candidature, afin d'obtenir l'aide la plus large possible, qui peut atteindre 40% du montant de l'opération, estimé à 240 000 € HT... réponse avant l'été !

*Délibération n°2015/02/09 : Demande de subvention au titre de la Dotation des territoires ruraux 2015 : Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du théâtre Le Griffon, séance du 23 février 2015.*

### TRAVAUX SUR LA VOIE ROMAINE ET SUR LE SECTEUR DU CHARDONNET : QUI FAIT QUOI ?

Le carrefour entre la voie Romaine et la route du Col de la Luère est dangereux, notamment pour les cyclistes. Des travaux permettant d'assurer la sécurité des franchissements vont démarrer et plusieurs acteurs sont impliqués : la commune, qui possède le terrain qui va permettre de modifier le tracé de la voie, la Communauté de Communes (CCVL) qui souhaite participer au financement de l'opération, et enfin le Département, qui est gestionnaire de cet axe et qui assure la réalisation des travaux.

Le secteur du Chardonnet est également concerné par des travaux aux multiples intervenants. Le projet comprend des travaux de voirie relevant de la maîtrise d'ouvrage de la CCVL, la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales et la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales, relevant de la maîtrise d'ouvrage conjointe (50% chacune) de la commune de Vaugneray et de la CCVL, et la réhabilitation du réseau d'eaux usées existant relevant de la maîtrise d'ouvrage du SIAHVVY.



*Délibérations n°2015/13/24 CONVENTION portant définition des conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles le Département réalise et finance les travaux d'aménagement du carrefour RD 24 Voie Romaine sur le territoire des communes de GREZIEU LA VARENNE et VAUGNERAY et n°2015/13/26 : CONVENTION portant sur le transfert de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux rue du Chardonnet à Vaugneray.*

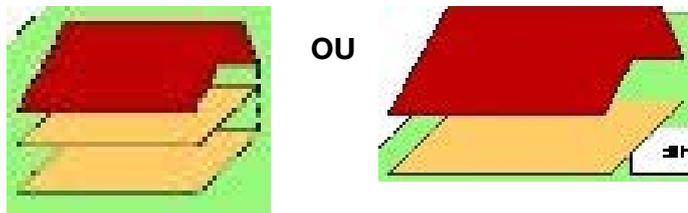
Approuvé le 21 octobre 2013 par le Conseil municipal, le Plan Local d'Urbanisme de Vaugneray est déjà en cours de modification. Si elle est l'occasion d'apporter quelques adaptations mineures au règlement, cette modification est principalement dictée par l'entrée en vigueur de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (dite loi ALUR) du 24 mars 2014.

## LA LOI ALUR ET SES CONSEQUENCES SUR LE PLU DE VAUGNERAY :

Pour favoriser l'effort de construction de logements, la loi ALUR supprime le coefficient d'occupation des sols (COS) et la possibilité de fixer une surface minimale de terrain constructible dans les règlements des plans locaux d'urbanisme.

Le COS déterminait la surface de plancher constructible sur une assiette foncière.

Un COS de 0.20 pour un terrain de 1 000 m<sup>2</sup> donnait une surface de plancher constructible de 200 m<sup>2</sup>



Etage = 100m<sup>2</sup>  
Rez-de-chaussée = 100m<sup>2</sup>

OU  
Plain pied = 200m<sup>2</sup>



Situation actuelle



Situation possible suite à la loi ALUR

Couplé à l'exigence d'une surface minimum de terrain constructible, le coefficient d'occupation des sols constituait un outil communément utilisé dans les PLU pour tenter de maîtriser le phénomène de divisions parcellaires.

Si elle n'impacte pas les quartiers les plus denses, situés dans le centre de Vaugneray, la suppression du coefficient d'occupation des sols est préjudiciable sur l'ensemble des zones pavillonnaires, générant un potentiel foncier exploitable trop important.

À titre d'exemple, sur le quartier des Cajettes Fleuries, il est recensé une soixantaine de logements sur 10 hectares. Avec la loi ALUR, ce sont 60 logements supplémentaires qui pourraient s'ajouter, soit les 2/3 des logements individuels prévus sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune

### Cette situation remet notamment en cause :

- Le principe de «village densifié» établi par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'ouest lyonnais et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable défini par le PLU de la commune.

- Les efforts de la commune pour promouvoir la mixité sociale. L'absence de COS permet la construction de quelques logements individuels supplémentaires par parcelle sans contrepartie en matière de logements locatifs sociaux, accroissant ainsi le déficit en logements sociaux de la commune.

- La capacité des réseaux à desservir les nouveaux logements. La construction de logements sur des terrains déjà bâtis entraîne également des litiges liés à la présence des branchements en sous-sol.

## LE CONTENU DE LA MODIFICATION DU PLU :

Il est important de préciser que cette modification, engagée par une délibération du Conseil municipal le 16 juin 2014, **n'a pas pour effet de changer les orientations du projet communal défini dans le PLU** d'octobre 2013.

Elle consiste principalement à appliquer les dispositions de la loi ALUR et à les concilier avec les objectifs du PLU en vigueur. De façon plus accessoire, cette modification permet d'apporter quelques corrections rédactionnelles et adaptations formelles du règlement.

### - La suppression du coefficient d'occupation des sols :

Afin de respecter la loi ALUR, la référence au coefficient d'occupation des sols est supprimée dans le règlement du PLU. Sans conséquence sur les secteurs les plus denses, la suppression du COS entraîne un fort impact sur les zones pavillonnaires de la commune. Il est donc nécessaire de renforcer certains outils pour maîtriser la constructibilité dans les secteurs UD, UD<sub>s</sub>, UD<sub>a</sub> et UD<sub>h</sub>.

### - L'utilisation de l'emprise au sol :

L'emprise au sol est l'outil principal pour encadrer la densité des constructions. L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction. Le Coefficient d'Emprise au Sol (CES) permet de définir la surface maximum au sol d'une construction.



Couplée avec la hauteur des constructions et les retraits d'implantations aux limites séparatives, l'emprise au sol permet donc de définir une surface de plancher constructible.

**Dans les secteurs UD et UD<sub>s</sub>**, le CES passe de 0.50 à 0.20

**Dans le secteur UD<sub>a</sub>**, le CES passe de 0.50 à 0.16

**Dans le secteur UD<sub>h</sub>**, le CES passe de 0.50 à 0.14

### - Le changement sur les hauteurs :

Dans les secteurs UD, UD<sub>s</sub> et UD<sub>a</sub>, il ne sera possible de construire en étage qu'une surface correspondant à la moitié de l'emprise au sol autorisée. Cette règle devrait permettre de conserver une polyvalence des formes bâties et de trouver un équilibre dans la densification des quartiers concernés.

Avec la modification des règles de l'emprise au sol et de la hauteur, les zones pavillonnaires UD, UD<sub>s</sub> et UD<sub>a</sub> se rapprochent des prescriptions du COS contenu dans le PLU en cours :

Zone UD et secteur UD <sub>s</sub>	PLU actuel CES de 0.5, COS de 0.25 et Construction sur 2 niveaux	Possibilité de loi ALUR CES de 0.5 et Construction sur 2 niveaux	PLU modifié CES de 0.20 et Construction sur 1.5 niveaux
Terrain de 1 000 m <sup>2</sup>	250 m <sup>2</sup> de SP	1 000 m <sup>2</sup> de SP	300 m <sup>2</sup> de SP
Terrain de 500 m <sup>2</sup>	125 m <sup>2</sup> de SP	500 m <sup>2</sup> de SP	150 m <sup>2</sup> de SP
Secteur UD <sub>a</sub>	PLU actuel CES de 0.5, COS de 0.13 et Construction sur 2 niveaux	Possibilité de loi ALUR CES de 0.5 et Construction sur 2 niveaux	PLU modifié CES de 0.16 et Construction sur 1.5 niveaux
Terrain de 1 000 m <sup>2</sup>	130 m <sup>2</sup> de SP	1 000 m <sup>2</sup> de SP	240 m <sup>2</sup> de SP
Terrain de 500 m <sup>2</sup>	65 m <sup>2</sup> de SP	500 m <sup>2</sup> de SP	120 m <sup>2</sup> de SP

SP : surface de plancher

### - Le maintien de certains espaces verts :

Dans le secteur UDa, pour tout bâtiment d'une surface au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> il sera demandé la plantation d'un arbre tige à 4 mètres des limites du terrain.

### - L'application des règles du PLU au lot :

Dans les secteurs UD, UDa, UDh, UDz et UDz, il sera dérogé à l'article R.123-10-1 du Code de l'Urbanisme. Cela signifie que dans le cas d'un lotissement, les règles du PLU (notamment les distances d'implantation de bâtiment aux limites séparatives) s'apprécieront à chaque limite de lot et non aux seules limites externes du lotissement.

### - Les autres modifications apportées au PLU :

La modification du PLU permet également de mettre à jour certaines informations, d'améliorer et corriger certains points des règlements écrits et graphiques.

### Mise à jour d'informations concernant les documents supra-communaux :

prise en compte de la modification des Espaces Naturels Sensibles du Département, de l'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation de l'Yzeron et du périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Péri-urbains (PENAP).

- Modifications du règlement écrit : précision sur les extensions de bâtiments en zones agricoles et naturelles (secteurs A et N), sur les dessertes, les constructions des annexes et l'aspect extérieur des bâtiments.

- Modifications du plan de zonage : actualisation des retenues collinaires, des emplacements réservés et de la localisation de certains espaces paysagers.

### L'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU sera ouverte du 30 mars 2015 au 30 avril 2015 inclus.

Vous pourrez consulter le dossier et présenter vos observations sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en Mairie de Vaugneray aux jours et horaires habituels d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi matin : de 8h30 à 12h.

Le Commissaire-Enquêteur tiendra des permanences en Mairie de Vaugneray pour recevoir vos observations aux dates suivantes :

- Le vendredi 17 avril 2015 de 15h à 17h ;
- Le samedi 25 avril 2015 de 9h à 11h ;
- Le jeudi 30 avril 2015 de 16h à 18h ;

Toute correspondance relative à l'enquête publique sera à adresser jusqu'au 30 avril 2015 à la Mairie de Vaugneray 1, place de la mairie 69670 VAUGNERAY à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

**Stéphane RAPHANEL**  
**Service Urbanisme**

## FINANCES



L'année 2014 était une année de transition entre deux mandats pourtant l'exercice 2014 se distingue par la concrétisation et la mise en place de plusieurs projets significatifs.

A l'école, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2014 qui a impactée les dépenses de fonctionnement sur le dernier trimestre de l'exercice.

La poursuite des aménagements du **centre bourg** :

- La rue de Malval à la sortie du village avec l'amélioration de la circulation piétonne par la création de trottoirs et un alternat.
- La création de la voie d'accès au parking des randonneurs
- L'ouverture et un début d'aménagement du parking du centre à proximité de la place du 8 mai.

La concrétisation du projet de réaménagement de l'ancien **bâtiment de la clinique rue de Malval**.

Au delà de ces dépenses choisies, d'autres nouvelles charges sont venues en 2014 alourdir nos dépenses de fonctionnement qui ont augmentées de 8%.

- L'évolution de la contribution de la commune au **FPIC (fond de compensation national)**.

- L'accroissement de la **taxe communale liée au déficit de logements sociaux**. (L'obligation des communes comme Vaugneray est passé en 2014 de 20 à 25%).

- La contribution communale au transport collectif.

Nos recettes de fonctionnement sont elles restées stables. L'augmentation des recettes fiscales a été compensée par la **baisse des dotations d'état**.

Ces nouvelles dépenses imposées, la baisse des dotations nous impose d'être encore plus vigilant sur les dépenses de fonctionnement afin de conserver notre capacité d'investissement.

Les perspectives que nous réalisons nous montrent que nous pouvons assumer ces évolutions dans les années à venir en réalisant les investissements prévus, sans augmenter nos taux d'imposition.

Le Conseil Municipal, en séance le 23 mars dernier a décidé le maintien des taux actuels.

### BÂTIMENT RUE DE MALVAL

11 logements conventionnés, un local communautaire, un local d'activité.

- Logements conventionnés et local communautaire : 1.608.391€
- Local d'activité : 269.963€
- Subventions logements conventionnés : 149.644€
- Coût pour la commune : 1.728.710€
- Financement : 1.300.000€ de financement Caisse des Dépôts liés aux logements conventionnés et 428.710€ d'autofinancement.
- Loyers à percevoir par la commune : 76.614€/an.



## LE FONDS NATIONAL DE PÉREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL (FPIC) :

Créé en 2012, il prévoit un prélèvement sur les communes et Intercommunalités dont le potentiel fiscal est supérieur à 0,9 fois le potentiel fiscal moyen et le reversement aux autres.

Comme la CCVL et toutes les communes de notre Intercommunalité, nous contribuons à ce fonds.

La montée en charge du fonds est progressive, notre contribution :

- 2012 : 580€
- 2013 : 10.165€
- 2014 : 25.25€
- 2015 : 35.000€ (évaluation)
- 2016 et suivantes : 45.000€ (évaluation)

## LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX :

La commune est soumise à l'obligation d'une offre minimum de logements locatifs sociaux. Cela se traduit par un pourcentage minimum par rapport au nombre de résidences principales sur la commune. Ce taux était de 20%, il est passé à 25% depuis 2014.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 nous comptons 245 logements locatifs sociaux (12,32%) pour 1.988 résidences principales. Soit 252 LLS manquants pour atteindre 25%.

Ce déficit de logements locatifs sociaux a pour conséquences :

- Une taxe de 141,78€ par logement manquant dont la commune doit s'acquitter.
- Un objectif de 15 nouveaux logements conventionnés par an.

L'atteinte de cet objectif est vérifiée par périodes triennales. Sur la période 2008/2010, nous étions à 179% de l'objectif, sur la période 2011-2013 nous n'étions qu'à 40%. Alors même que l'objectif est atteint sur 6 ans, les trois dernières années nous pénalisent et provoquent une majoration de la taxe de 60% pendant 3 ans.

Il est à noter que les opérations d'aménagement étant conduites pas des aménageurs privés ou des bailleurs sociaux, la commune a très peu de maîtrise sur la date de sortie des opérations, sur le conventionnement des logements et sur leur date de prise en compte dans le décompte réalisé par l'état.

## Montant de la taxe :

2013 : 21.700€

2014 : 34.864€

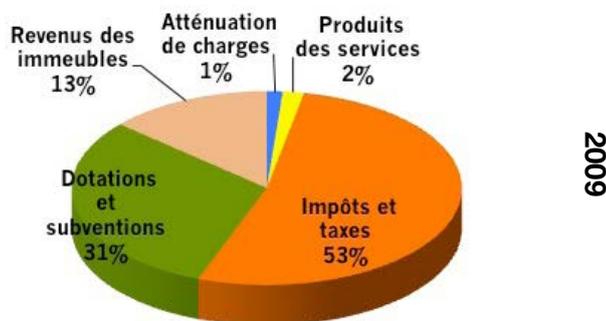
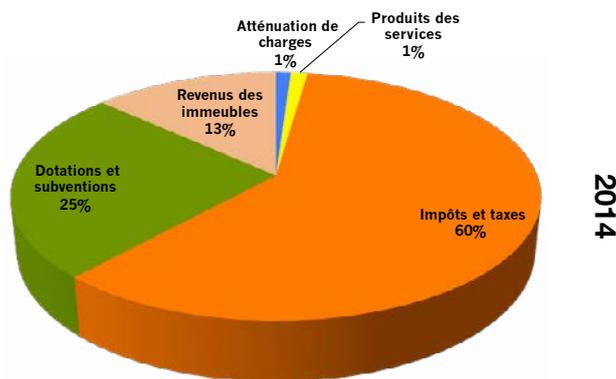
2015 : 56.994€

Pourtant la commune mène depuis de nombreuses années une politique volontariste dans ce domaine en réalisant elle même des opérations que les bailleurs sociaux ne parvenaient pas à réaliser. Ces opérations sont gérées par un budget annexe afin de pouvoir vérifier leur équilibre. (les loyers remboursent les emprunts souscrits).

La réhabilitation de l'ancien bâtiment de la clinique rue de Malval est une de ces opérations.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

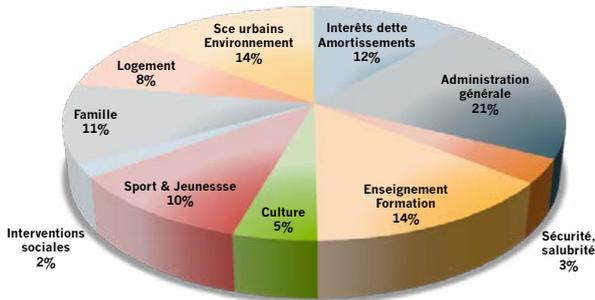
Total : 3.889.568€



La répartition de nos recettes de fonctionnement illustre la baisse des dotations par la plus faible proportion qu'elles représentent en 2014 par rapport à 2009 alors que les taux d'imposition n'ont pas augmenté sur cette période.

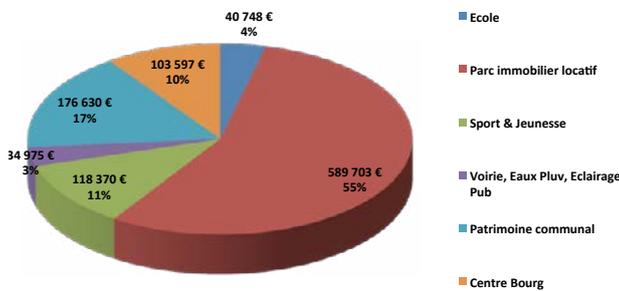
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014

Total 3.068.325€



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014

Total : 1.483.887€



Politique du logement, centre bourg, sport & jeunesse (skate parc) sont les principaux postes d'investissement 2014.

## CENTRE BOURG

En 2014, les aménagements se sont poursuivis par :  
L'aménagement de la sortie du village rue de Malval : 40.488€

L'accès au parking des randonneurs 46.966€

L'aménagement d'un local commercial dans l'ancien local voirie 64.993€

L'ouverture d'un nouveau parking chemin des maraichers



Ils se poursuivent en 2015 par :

L'ouverture du parking de la clinique rue de Malval et l'aménagement de l'accès piétons.

Une étude sur l'ensemble extension du jardin Vialatoux, parking des maraichers

Une étude sur le réaménagement et la mise en accessibilité de la place de la Mairie.

Une étude sur l'extension de la salle des fêtes et de la MJC.

## LE GRIFFON

Depuis plusieurs années une réflexion était lancée pour améliorer le confort et la visibilité des spectateurs au théâtre « Le Griffon ». En 2015, de nouveau fauteuils vont être installés sur des gradins et l'entrée sera réaménagée pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Budget : 240.000€

## PROSPECTIVE

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec un outil qui à partir de l'évolution prévisible de nos recettes et de nos dépenses de fonctionnement, nous permet d'approcher notre épargne nette et donc notre capacité d'investissement. Cela nous permet également de suivre l'évolution de l'endettement nécessaire pour réaliser notre programme d'investissement. Avec les éléments que nous connaissons à ce jour, la capacité d'investissement de la commune se situe à environ 1M€/an.

ANALYSE PROSPECTIVE	CA 2012	% 2012	CA 2013	% 2013	CA2014	% 2014	BP 2015	% 2015	BP 2016	% 2016	BP 2017	% 2017	BP 2018	% 2018	BP 2019	% 2019
Recettes de fonctionnement	2 225 491	4	3 529 482	9	3 828 814	10										
Nouveaux recettes de fonctionnement	2 423 327	3	2 482 711	2												
Nouveaux dépenses de fonctionnement	792 874	3	1 046													
<b>EPARGNE DE GESTION</b>																
Intérêts totaux emprunts	104 188	5	1													
Intérêt de la dette ancienne (0,95%)	104 188	5														
Intérêt de la dette nouvelle (0,95%)	0	0														
<b>EPARGNE NETTE</b>	837 205	16	884 205	23												
Remboursement capital emprunts	184 081	8	280 312	24	287 123	7										
Remboursement dette ancienne -11%	184 081	8	280 312	24	287 123	7										
Remboursement dette nouvelle -10%																
<b>Annuité de la dette</b>	280 263	7	422 482	42	388 788	10	394	1	495 245	3	424 236	4	379 938	10	378 822	1
<b>Dot annuité dette nouvelle</b>	-23 823		822 258	23	227 971	6										
<b>EPARGNE PROSPECTIVE</b>																
Recettes d'investissement	215 827	9	893 726	17%	887 891	23%	387 720	10%	423 943	9%	487 820	13%	545 990	15%	627 800	17%
ICVIA	482 268	21%	61 843	2%	587 584	16%	102 000	3%	109 268	3%	127 820	4%	152 200	4%	182 200	5%
T.L.E.	82 200	4%	31 472	1%	88 000	2%	75 000	2%	75 000	2%	75 000	2%	75 000	2%	75 000	2%
Autres recettes d'activités participatives (1%)	47 700	2%	462 268	10%	228 480	6%	210 000	6%	244 263	7%	255 000	7%	280 000	8%	300 000	8%
Autres recettes diverses	41 100	2%	5 202	0%	50 663	1%										
Dotations																
<b>Dépenses d'investissement</b>	1 780 408	13%	1 180 225	10%	1 214 646	11%	1 418 000	17%	1 000 000	29%	810 000	19%	700 000	14%	700 000	14%
Acquisition de terrains (21, 21, 45)	1 780 408	13%	1 180 225	10%	1 214 646	11%	1 418 000	17%	1 000 000	29%	810 000	19%	700 000	14%	700 000	14%
Autres dépenses d'investissement (hors dotations)																
<b>RESERVE DE FONCTIONNEMENT</b>	1 581 771	14%	586 659	6%	647 387	16%	1 020 270	29%	586 327	16%	312 320	8%	335 000	9%	373 100	9%
Emprunt (hors refinancement de dette) -11%	1 180 000	10%					300 000	8%	220 000	6%			80 000	2%	80 000	2%
<b>SOLDE de l'exercice - Investissement</b>	82 834	0%	87 287	0%	255 036	7%	282 989	8%	19 880	0%	6 132	0%	22 228	0%	1 832	0%
Remboursements anticipés																
Report sur refinancement de dette																
<b>SOLDE DE L'EXERCICE</b>	82 834	0%	87 287	0%	255 036	7%	282 989	8%	19 880	0%	6 132	0%	22 228	0%	1 832	0%
<b>RESULTAT ANTERIEUR REPORTE</b>	439 878	4%	530 712	4%	550 449	15%	289 413	8%	12 015	0%	9 178	0%	9 178	0%	13 083	0%
<b>RESULTAT DE CLÔTURE (hors de roulement)</b>	522 712	4%	590 449	4%	295 413	8%	12 015	0%	3 040	0%	9 178	0%	12 000	0%	14 915	0%

*Epargne Disponible*

Daniel MALOSSE, Adjoint aux finances



### ON TAGUE À L'ÉCOLE...

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et suite au succès de l'activité sur le transformateur EDF situé en dessous du collège, les enfants se sont lancés dans l'embellissement de la cour de l'école.



Munis de leurs masques, de leurs bombes et sous la bienveillance de Baptiste, c'est une superbe fresque qui voit le jour sous le préau de la cour élémentaire.

### ET ON PASSE LE PERMIS PIÉTONS...

Avec l'intervention de la brigade de la gendarmerie de Vaugneray, les élèves de CE2 ont pu tester leurs connaissances sur les règles de bonne conduite en tant que piétons.

Après avoir visionné un petit film et répondu à un quizz, les enfants ayant eu des bons résultats... c'est-à-dire tous !.. se sont vu remettre leur permis piéton.



À la suite du vote du budget en séance du conseil municipal du 23 mars 2015, nous allons pouvoir terminer de renouveler les postes informatiques en élémentaire, améliorer l'insonorisation des classes de maternelle et renouveler le parc vélos des

petites sections. L'accessibilité de l'école du site de Saint Laurent de Vaux a également été inscrite au budget. Divers autres petits investissements sont prévus sur cette année et seront réalisés au fur et à mesure.



**Béatrice DUMORTIER**  
Adjointe aux affaires scolaires



## JEUNESSE



### LA JOURNÉE JEUNE CITOYEN DU JEUDI 2 AVRIL 2015 : QUELLE RÉUSSITE !

**86 jeunes de CM2** ont parcourus tout au long de la journée les ateliers proposés par l'USOL, la bibliothèque, la MJC et la Mairie.

**Pas moins d'une quarantaine de bénévoles, parents, animateurs et élus** mobilisées pour organiser et encadrer cet évènement.

Une édition particulière puisque les élèves de St Laurent de Vaux ont pu participer à cet évènement.

- **L'USOL et son grand jeu de l'oie** fabriqué par leurs soins. Une maquette géante interactive avec les jeunes pour mieux connaître son village et comprendre le monde associatif qui le tisse en créant notamment son association fictive.



- **La MJC avec son théâtre-forum** a amené les jeunes à s'interroger sur nos différences et nos comportements inciviles. Leur participation active tout au long des scènes a valorisé le comportement citoyen de nos jeunes.



- **La mairie et son conseil de jeunes citoyens** avec une délibération concrète. Raymond Mazurat en qualité de Maire délégué a présidé deux des quatre exercices démocratique de la journée. Ils ont participé activement à l'élaboration de la lettre d'information mensuelle en faisant des propositions de rubriques. Ils ont proposé et voté son nom.

Elle s'appellera : **«LA VAUGNELETTE».**



- À 15h30, les jeunes se sont regroupés au Cinéval pour vivre un moment unique de **leur citoyenneté européenne**. Ils ont conversé par visio-communication Skype avec un groupe de jeunes roumains. Un échange très fort préparé par les enseignants et les élèves de Vaugneray et de Dabuleni.



Les retours de cette journée sont positifs avec le sentiment partagé qu'elle les initie à mieux comprendre le fonctionnement démocratique et l'intérêt de l'engagement associatif à l'échelle locale. N'hésitez pas à découvrir tous les éléments de cette journée sur le site de la commune. Un grand merci aux bénévoles, animateurs, parents, enseignants et élus impliqués dans cette aventure citoyenne.

**Sandrine ARNAUD et Patrice JESUS**  
Conseillers municipaux

## RELATIONS EXTERIEURES

### UNE DÉLÉGATION DE LA COMMUNE À DÀBULENI (ROUMANIE)



Il y a un an, les communes de Vaugneray et de Dàbuleni signaient un accord de coopération économique et culturel en présence de Mme Gabriela DANCAU, Consul général de Roumanie à Lyon. Deux délégations de Dàbuleni ont été accueillies à Vaugneray.

En février 2014, M. JULLIEN, Maire, recevait l'adjoint au Maire et les responsables du projet. En septembre 2014, il accueillait le Maire M. Nicolae DRAGOÏ, mais aucune délégation valnégrienne ne s'était encore rendue à Dàbuleni. C'est désormais chose faite !

Trois conseillères municipales : Sandrine ARNAUD, déléguée à la Jeunesse, Fatima HIMEUR, Sylvie RAZY, et Geneviève HECTOR, adjointe déléguée aux Relations Extérieures sont allées à la rencontre des « Dàbuenii ». Elles ont été chaleureusement accueillies par le Maire et le personnel de la mairie, ont assisté à un spectacle folklorique donné à l'occasion de la journée internationale de la femme le 8 mars, et au repas festif qui suivait, visité la plus vieille église de la ville, le lycée Théorétique « Constantin Brancovanu », le musée et l'atelier attenant où les jeunes filles apprennent à confectionner les costumes traditionnels. Ce fut l'occasion d'une rencontre entre la délégation, les responsables de la mairie et le corps enseignant pour évoquer l'une des premières actions à l'étude : l'accueil de jeunes français(es) à Dàbuleni en juillet 2015 et de jeunes roumains(es) à Vaugneray en août 2015, projet conduit par les animateurs de la MJC de Vaugneray.

Durant ce séjour, elles ont aussi rencontré deux chefs d'entreprise, un minotier et un pépiniériste. Ce dernier les a accueillies à la table familiale pour un savoureux repas. Avant le départ, elles n'ont pas résisté au plaisir d'aller voir le Danube et le panorama s'ouvrant sur la Bulgarie toute proche.

Découvrant la Roumanie pour la première fois, les 3 conseillères municipales ont rapporté de belles images de ce très court mais intense séjour pour les partager avec l'ensemble du conseil municipal.



**Geneviève HECTOR**  
Adjointe à la vie culturelle et associative  
et aux relations extérieures



Repas festif pour la journée de la femme





*«Les Dàbuleni sont des personnes très chaleureuses, ouvertes et prêtes à s'investir dans notre commune, d'une façon humaine et non axée sur le matériel».*  
Fatima HIMEUR

«Ces quelques jours nous ont permis de découvrir un peuple extrêmement chaleureux et accueillant. Nous revenons, enchantées, avides de découvrir plus longuement ce pays aux multiples facettes.»  
Sylvie RAZY



Spectacle des enfants à l'école

## CULTURE ET VOUS

2015 voit se profiler l'étude en vue des travaux au Clos des Visitandines et l'espoir de faire de ce lieu unique et chargé de mémoire un espace culturel à part entière. Un groupe de travail sera chargé de réfléchir à l'aménagement et l'utilisation des locaux conservés par la commune lors de la réhabilitation de cet ancien monastère (chapelle, cloître et salle de travail). Le choix de l'architecte est en cours.

### EXPOSITION « ARTISTES EN VAL NOIR »



L'exposition réunit chaque année des peintres, sculpteurs... de notre région pour vous faire découvrir leurs œuvres. En 2014, nous avons accueilli les dix invités d'honneur des éditions précédentes, plus l'invité d'honneur de ce 10<sup>ème</sup> anniversaire Eric CHAMBON, sculpteur, pour une exposition d'une qualité exceptionnelle.

Pour cette onzième édition nous ouvrons l'exposition à de nouveaux artistes et avons choisi comme invitée d'honneur Madame Olga QUINAUX-FRANC, amie de Lara ROLLAND, Présidente de l'Hivernal de Lyon où elle expose régulièrement.

*« Le dessin et la peinture, une passion d'enfant, se sont concrétisés dans l'enseignement des arts plastiques et décoratifs. Vingt années d'expériences enrichissantes. Le plaisir de peindre se retrouve en transformant des images en une abstraction parfois floue, qui transforme le réel et poétise le quotidien. Alors que partout la couleur éclate, ma palette n'existe que dans les blancs colorés, les gris et parfois l'or qui donne un côté plus précieux à ma création. L'heure est aux graffitis, aux tags, mes compositions très habitées par l'écriture et la calligraphie rejoignent les courants des artistes actuels.»*

**Samedi 13 et dimanche 14 juin 2015**  
de 10h à 18h  
**Salle de Fêtes Armand HAOUR**  
**VAUGNERAY**

**JOURNÉES PATRIMOINE DE PAYS**  
A l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire  
de la construction de l'église,  
nous vous proposons une visite guidée  
samedi 20 juin à 15h.



### Centre Communal d'Action Sociale



ESPACE SENIOR

#### QU'EST-CE QUE LE SIPAG ?

Le SIPAG : Espace Senior est un syndicat intercommunal pour les personnes âgées de l'Ouest Lyonnais. Sa mission première est de favoriser le développement d'une politique sociale gérontologique. Il s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans habitant les 14 communes membres du syndicat : Brindas, Charbonnières-les-Bains, Courzieu, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Marcy L'Étoile, Messimy, Pollionnay, Saint Genis-les-Ollières, Sainte Consorce, Thurins, Vaugneray, Yzeron.

Les différents services proposés :

- Accueil, orientation, information et conseil
- Accompagnement social et psychologique
- Soutien, aide aux aidants et prise en charge des aidés : formations, groupes de parole
- Lieu d'écoute pour analyser avec la famille ou les proches une situation difficile ;
- Adaptation du logement pour accompagner le maintien à domicile d'une personne âgée
- Transports adaptés : service à la demande : le STRADA et Taxi conventionné ;
- Prévention
- Animation : semaine nationale des retraités, les Olympiades...

**Pour tous contacts**  
**Véronique MONNIER (secrétaire)**

**Adresse : 124 place Andrée Marie Perrin**  
**69290 CRAPONNE**

**04 37 22 07 24**

**Par mail : [contact@lesipag.org](mailto:contact@lesipag.org)**  
**Site internet : [www.lesipag.org](http://www.lesipag.org)**

**Permanence au 1<sup>er</sup> étage de la mairie**  
**tous les premiers mardis de 9h30 à 12h00 :**  
**7 avril, 5 mai et 12 juin**  
**pour les prochaines permanences**

**Plus de 75 ans ?**  
**Réservez-nous le samedi 25 avril 2015**

**La municipalité et le CCAS**  
**seront très heureux de vous recevoir**  
**à déjeuner ce jour là.**

**Une invitation vous attend dans**  
**vosre boîte aux lettres. Merci de vous inscrire**  
**en mairie avant le 4 avril et n'oubliez pas de**  
**nous préciser si c'est, cette année,**  
**vosre anniversaire de mariage !**

#### 1915.....2015

#### Une deuxième centenaire sur la commune !

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que Monsieur le Maire, Daniel JULLIEN, accompagné de l'Adjointe aux Affaires Sociales, Béatrice DUMORTIER, se sont rendus au domicile de Madame Juliette GUYOT afin de fêter avec elle ses 100 ans. Cette visite a été l'occasion de partager, d'évoquer sa vie dans le village auquel elle est très attachée et dont elle apprécie les commerces et les associations. Elle a notamment évoqué le Club Vermeil.

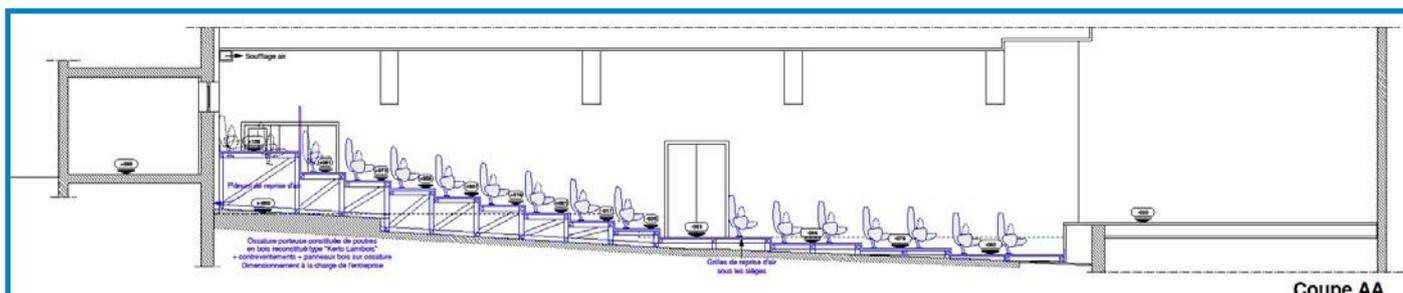


**Béatrice DUMORTIER**  
**Adjointe aux Affaires Sociales**



## THÉÂTRE DU GRIFFON

Suite au vote du conseil municipal du lundi 23 mars qui a adopté le budget d'investissement prévu en 2015, malgré 5 abstentions, le projet de réhabilitation du Griffon va pouvoir démarrer. Ce projet concerne la refonte du hall d'entrée pour un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite, la construction de gradins pour un meilleur confort des spectateurs et un aménagement cabine pour la technique. Des études de faisabilité ont été réalisées en 2014. Sur le plan amiante tout est conforme. Le projet est passé en commission SDMIS, Groupement pour la prévention et l'organisation des risques, avec succès à la condition de changer les sièges existants (ils ne sont plus garantis contre le feu). Les travaux seront réalisés en juin/juillet et devraient être finalisés pour mi-septembre 2015.



## CLOS DES VISITANDINES

Lors de la dernière assemblée générale des copropriétaires, nous avons pu vérifier la consommation d'énergie réelle par rapport au projet de départ qui consistait en un bâtiment équivalent BBC (Bâtiment Basse Consommation) et un chauffage au bois.

Nous avons comparé les économies d'énergie en collaboration avec le syndicat d'autres copropriétés de la région. **Résultat : le coût moyen par appartement et par an, lié au chauffage et à la production d'eau chaude (comprenant la maintenance), est de :**

\* **649,34€** pour le Clos des Visitandines, soit équivalent à un BBC (28 logements).

\* 1005,17€ pour l'immeuble A à Francheville (40 logements).

\* 917,50€ pour l'immeuble B classé BBC aussi à Francheville (21 logements).

Ce qui représente une économie d'au moins **30% pour le Clos des Visitandines. Nous sommes très satisfaits de ces excellents résultats.**

## JARDINS DES VISITANDINES



Suite à une demande toujours plus importante, nous aménageons quelques jardins supplémentaires dans le terrain. Dans la mesure des places disponibles, si des personnes sont intéressées, **merci de vous faire connaître en mairie.**

Une étude d'aménagement de l'ancienne chapelle et du cloître en un espace culturel est envisagée en 2015. Un planning d'occupation annuel de l'espace culturel devrait être élaboré. **Toutes les idées seront étudiées avant de lancer cet aménagement. Avis aux personnes intéressées, faites-vous connaître en Mairie.**

## SALLE DES FÊTES

Suite à l'approbation du budget d'investissement, nous allons lancer des études sur l'aménagement et l'agrandissement de la salle des fêtes et d'une partie de la MJC. Beaucoup d'idées sont sur la table, il faudra toutefois l'avis des architectes et des organismes de contrôle, relatif aux nouvelles normes d'accessibilité et à l'accueil du public. Ensuite, nous procéderons à une étude de réalisation en concertation avec les différentes commissions.

## APPARTEMENTS COMMUNAUX

Nous venons de terminer le ré-aménagement d'un appartement place de l'église que nous avons pu transformer en T3 à la place d'un T2.

## SALLE DE MUSIQUE

L'aménagement prévu d'une salle « sourde » en studio imperméable au son (aucun son ne part à l'extérieur) reste d'actualité mais aucune solution réellement efficace n'a encore été proposée, nous continuons donc notre prospection.

**Gérard DUPLAT**  
Adjoint aux travaux



### BRIGADES VERTES

Les brigades vertes interviennent tout au long de l'année pour entretenir les chemins classés PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées), soit environ 45 Km sur Vaugneray.

En été, c'est un travail de fauchage de l'herbe avec rotofil ; en hiver, c'est l'entretien des abords et la coupe des branches.



Un gros travail a été fait sur les chemins des Adrets pour permettre l'accès aux promeneurs. Merci à l'équipe de Pierre SAINT-FÉLIX et bon courage pour 2015.

**Henri COQUARD**  
Adjoint à la voirie et à l'environnement

### VOIRIE

#### Travaux parking public, Rue de Malval

Les travaux de l'acheminement piétons en face de la Madone sont en cours. Les clôtures vont être posées pour délimiter le parking à l'intérieur de la clinique.

L'accès pour les véhicules se fera par le portail rue de Malval, à l'angle de la rue Claude Gros. Environ 40 places de parking seront disponibles d'ici fin avril.



### Rue du Recret

Les travaux de reprise de l'assainissement sont en cours. Suite à cela, le tapis d'enrobé de la route sera refait.

### Places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite

Des places supplémentaires ont été créées : une place de Verdun, une au parking de l'école publique et une Rue de Malval.

Merci de respecter ces emplacements.

### Balayeuse

Pour la 2<sup>ème</sup> année, la balayeuse mécanisée fait son retour sur les grands axes de la commune tous les 2 mois. Elle contribue à la propreté du village et limite le développement des mauvaises herbes.

**Nous vous rappelons que la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires.**

### VOIRIE CAMPAGNE

Le curage des fossés, l'entretien des chemins (saignées, élagage, nids de poules, pierres bleues) et le déneigement ont lieu pendant l'automne et l'hiver.

C'est au printemps et pendant l'été que le passage des épareuses sur routes et chemins est effectué. L'entretien du stade (tonte, traçage et propreté) est réalisé tout au long de l'année.



Des chantiers de pose de tuyaux pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales sont réalisés lorsque cela est nécessaire. La mise en place des barrières à neige s'effectue en automne, elles sont enlevées au printemps.

**Antoine, Patrick et Frédéric**  
Agents techniques

# PERMIS DE CONSTRUIRE

## LISTE DES PERMIS STATUÉS ENTRE LE 20/12/14 ET LE 20/03/15

### **PC 69 255 14 R0036**

#### **SARL CERFII**

Lotissement «Les Hauts de Montferrat» Construction d'un ensemble immobilier de 6 logements sociaux  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0037**

#### **SARL CERFII**

Lotissement «Les Hauts de Montferrat» Construction d'un ensemble immobilier de 8 logements sociaux  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0039**

#### **FRALENE SARL**

Chemin de la Charlisse  
Construction maison individuelle  
Permis refusé

### **PC 69 255 14 R0040**

#### **FRALENE SARL**

Chemin de la Charlisse  
Construction maison individuelle  
Permis refusé

### **PC 69 255 12 R0088-M5**

#### **M. Hakim OULDBACHIR et Mme Isabelle BROCARD**

Rue Buissonnière  
Construction d'une clôture, enrochement et abri de jardin  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0013-M1**

#### **M. Ahmed HARBAOUI**

Rue de Lyon Modification de l'aspect extérieur  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0044**

#### **M. Daniel JACCARD et Mme Sarah BOUHADDI**

Chemin de la Charlisse  
Construction maison individuelle et piscine  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0045 Société**

#### **COFIM**

#### **M. Vincent DAMOUR**

ZA des 2 Vallées Construction d'un nouveau bâtiment et extension de l'existant  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0046**

#### **M. et Mme Olivier BOISSET**

Lotissement «Les Hauts de Montferrat»  
Construction maison individuelle  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0047**

#### **M. Laurent SPINAZZE**

Rue de Malval  
Construction maison individuelle  
Permis refusé

### **PC 69 255 11 R0044-M3**

#### **M. VINCENT Nicolas**

Lieu-dit «Cunieux» Modification de l'aspect extérieur  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0048**

#### **M. Fernando PEREIRA**

Chemin de la Charlisse  
Construction maison individuelle  
Permis accordé

### **PC 69 255 12 R0092-T2**

#### **M. Sébastien CALVO et Mme Myriam GRAVA**

Lotissement «Le Dronaud»  
Construction maison individuelle  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0049**

#### **M. Jacques BOURGEOIS**

Route de Bordeaux  
Création d'un logement dans un bâti existant  
Permis accordé

### **PC 69 255 08 R0005-T2**

#### **M. Michaël KRAKOWIAK**

Chemin du Vallier  
Construction maison individuelle  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0051 Mme M.**

#### **Louise NAILI**

Chemin des Maraîchers  
Création de deux logements dans un ancien bâti  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0052**

#### **SCI DECAGONES**

ZA des 2 Vallées  
Extension bâtiment  
Permis accordé

### **PC 69 255 15 R0003**

#### **M. J.Pierre GRANGIER**

Rue de Malval  
Construction maison individuelle  
Permis accordé

### **PC 69 255 14 R0018-M1**

#### **M. et Mme Gilles CROST**

Lotissement «Les Hauts de Montferrat»  
Mur de soutènement et aménagement extérieur  
Permis accordé

### **PC 69 255 15 R0005**

#### **M. et Mme Dikran CALISKAN**

Lotissement «Les Hauts de Montferrat»  
Construction maison individuelle  
Permis accordé



## COMMUNICATION DES SOUS-COMITÉS DÉVELOPPEMENT DURABLE

### DÉFI FAMILLE À ENERGIE POSITIVE

A travers le concept de ce défi, nos deux équipes de Vaugneray se sont prises petit à petit au jeu ! Nous apprenons à changer nos comportements de manière collective dans la joie et la bonne humeur... Et fin mai, nous irons, lors de l'événement final, partager avec les autres familles rhônalpines nos éco-gestes. Une belle manière de contribuer au débat national sur les comportements «sobres en énergie» dans le cadre de la **transition énergétique!**

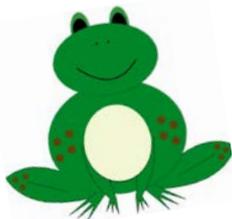
Nous sommes sur la dernière ligne droite et d'autant plus motivés qu'une des deux équipes peut encore espérer une troisième place... et monter sur le podium pour la région Rhône-Alpes.

Chacun s'applique à trouver les éco-gestes qui lui semblent facile à mettre en œuvre à travers les postes : « Chauffage et eau chaude sanitaire » (70% des dépenses ! ) ; et électricité spécifique (autre que pour le chauffage et l'eau chaude) !

Un changement de comportement bien intégré a toutes les chances de durer et ainsi de contribuer à réduire nos consommations dans nos logements. Des Wattmètres, thermomètres, sabliers de douche, etc... ont été mis à disposition de chaque équipe afin de permettre aux familles de mesurer leurs consommations et de justement prendre toute la mesure des marges de progrès adaptées à chaque situation.

Nous échangeons entre co-équipiers sur les bons plans pour chasser les kilowattheures inutiles. Il y a de quoi faire... et y trouver son bonheur : que ce soit en relation avec le chauffage et l'eau chaude, l'électricité sur les appareils électroménagers (froid, lavage, cuisson, audiovisuel, Hi-Fi et informatique), sans oublier l'éclairage !

Alors, pourquoi ne pas partager d'ores et déjà avec vous tout ce qu'il est possible de faire sans attendre le Défi de l'hiver prochain... Retrouvez-nous chaque mois dans la lettre mensuelle et à vous de jouer !



Si vous souhaitez déjà aller plus loin, n'hésitez pas à télécharger le Guide des 100 Eco-Gestes sur le site « Familles à énergie positive » : <http://rhone.familles-a-energie-positive.fr/fr/pour-les-familles-428.html>

Pour l'an prochain, après le Défi Logement, un Défi Déplacements est annoncé pour aller encore plus loin... que ce soit à pied, à vélo, en covoiturage ou en transport en commun !

**Carine BERNY**  
Conseillère municipale

#### CRUMBLE À LA RHUBARBE

##### Ingrédients pour 4 personnes

- 1 kg de rhubarbe en tiges
- 250 g de sucre en poudre
- 1 gousse de vanille
- 110 g de farine
- 75 g de beurre mou
- 75 g de cassonade

##### Préparation

1. Préchauffer le four sur th. 7 (210°C)
2. Eplucher la rhubarbe et la débiter en tronçons de 2 à 3 cm
3. Fendre la gousse de vanille dans le sens de la longueur et gratter l'intérieur pour extraire les petites graines au moyen d'un petit couteau bien pointu.
4. Verser les tronçons de rhubarbe, les graines de vanille et le sucre en poudre dans une casserole avec 2 cuillères à soupe d'eau.
5. Laisser cuire 10 minutes à feu doux
6. Dans un petit saladier, mélanger le beurre, la cassonade et la farine
7. Mélanger grossièrement
8. Répartir la rhubarbe dans des petits ramequins individuels ou un grand plat pouvant aller au four
9. Recouvrir avec la pâte
10. Faire cuire au four pendant 25 minutes.
11. Sortir du feu et déguster après avoir laissé refroidir 10 minutes.

## JARDINONS ENSEMBLE

Le printemps arrive et réveille en nous l'envie de gratter la terre, de semer, de se ressourcer dans un jardin. Pour certains d'entre nous, cela ne sera pas possible faute d'espaces à cultiver, de temps, de savoir-faire, d'outils, etc.

Et si nous mettions nos envies, notre savoir-faire, nos outils, notre temps pour créer ensemble notre jardin ?



### NOTRE PROJET :

- L'activité jardinage **accessible** à tous (personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite)
- Un jardin **pédagogique** et ludique pour observer la nature et expérimenter des techniques alternatives.
- Un jardin **écologique** où sont exclus les produits chimiques, avec une bonne gestion de l'eau, le compostage des déchets du jardin et de la maison, etc...
- Un jardin pour **partager** nos connaissances, nos outils, nos graines et jardiner ensemble, au rythme de chacun.
- Un jardin pour être **ensemble**.

Techniques alternatives  
 Ecologique Fleurs Ensemble  
 Pédagogique JARDINS ECHANGE  
 ACCESSIBLE Eau  
 Compostage Légumes  
 Partage

Si ce projet vous tente ou vous questionne, rencontrons-nous le **22 avril à 20h30** à la Mairie de Vaugneray. Plus de renseignement au 06.14.19.67.66.





### A45, LE FEUILLETON CONTINUE...

Au terme de leur entretien avec le secrétaire d'État chargé des transports le 19 février dernier, les élus de la Loire n'ont pas crié victoire : le concessionnaire potentiel «Vinci» pose comme condition l'obtention d'une subvention d'équilibre de 845 millions d'euros pour une A45 chiffrée à 1.2 milliard, soit 445 millions d'euros à la charge de l'Etat, 221 millions à la charge de St Etienne Métropole et 221 millions à la charge du Département de la Loire. Si l'A45 était réalisée, ce serait pour une ouverture en 2021/22 avec un péage de 5 euros l'aller et une concession à 55 ans ! Une double peine : 845 millions d'euros d'argent public (nos impôts ! ) avec en plus un péage des utilisateurs, le tout à l'avantage d'un concessionnaire privé !

### À QUELQUES KILOMÈTRES D'UNE AUTOROUTE EXISTANTE GRATUITE (L'A47)

Maurice Vincent, Sénateur et ancien Maire de Saint Etienne déclare vouloir faire un nouvel appel d'offres en souhaitant que les départements de la Haute-Loire et du Rhône participent à la subvention. Il préconise également la réalisation de l'A45 en deux tronçons pour en diminuer le coût (pour SCL c'est incompréhensible!). Jean-Jack Queyranne, qui est favorable à l'A45, et dont le mandat de Président de la région Rhône-Alpes risque de se terminer dans quelques mois, redit encore que la région ne participera pas à la dépense. M Tissot, leader de la gauche au conseil Général de la Loire, est dans l'impossibilité de financer 211 millions d'euros pour la réalisation de l'A45. Le Conseil Général du Rhône opposé à l'A45 est contre son financement.

### RENCONTRE DE LA SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS AVEC LAURENT WAUQUIEZ

Ce jeudi 26 février, la SCL a été avertie par le Maire de Mornant que Laurent Wauquiez, Maire du Puy-en-Velay Député de la Loire et personnalité politique française, venait visiter le coopérative agricole de la SICOLY à Saint-Laurent-d'Agny. De chaque côté de l'entrée de la SICOLY était présente une centaine de membres SCL, SCJ, ALCALY et SRG, venue «accueillir» M. Laurent Wauquier avec banderoles et panneaux d'opposition à l'A45.

Noël Collomb et Maurice Fisch ont pris la parole en argumentant sur les possibilités non utilisées qu'offrent encore la SNCF St-Etienne-Lyon et l'amélioration de l'autoroute existante A47 entre St-Etienne et Givors. Il s'agirait d'utiliser au mieux les 422 millions pour ces deux priorités, plus économiques pour les usagers. Martine Surrel (Vice-Présidente ALCALY) Monsieur le Maire de St-Maurice-sur-Dargoire ont fait remarquer à M Wauquiez que l'A89 a été réalisée pour un trafic prévu de 70 000 véhicules/jour et que ce dernier est en réalité actuellement de 11 000 véhicules/jour. Les questions de coûts ont été abordées ainsi que celles des territoires gaspillés (500 ha de terres agricoles et d'espaces naturels). Martine Surrel a rappelé que le coût de l'A45 ne serait plus d'1.2 milliard mais entre 1.8 et 2 milliards d'euros comme pour l'A89.

### PROPOS DE LAURENT WAUQUIEZ AU COURS DE L'ENTRETIEN :

*«Je suis pour l'A45... Je ne prendrai pas de positions à la va-vite... Un dossier n'est jamais tout blanc ou tout noir, l'important est d'en faire une bonne synthèse... Je dois m'astreindre à prendre connaissance du dossier... Pour un Stéphanois, il est difficile d'entendre qu'il doit se débrouiller avec les TER et la requalification de l'A47»... S'il y a un vrai projet du côté de la SNCF, cela permettrait de reprendre le projet... Je vous demande de m'informer sur les perspectives de trafic de l'A45 et sur les propositions de la SNCF... Nous allons travailler ensemble.»*

Conclusion : la SCL considère qu'il était très important de faire le point sur la position de M Wauquiez, Candidat à la grande Région Rhône-Alpes Auvergne.

**Le Bureau**



**CCVL**

**ACTUALITES**



## MICHEL JONASZ LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE, TRI YANN LE SAMEDI 12 ET ANNE ROUMANOFF LE MARDI 15 À L’AFFICHE D’INTER’VAL 2015



Du vendredi 4 septembre au samedi 10 octobre, la programmation comprendra au total 26 spectacles représentant de nombreux genres musicaux.

La soirée de présentation gratuite et ouverte à tous, aura lieu le mercredi 29 avril à

18h au Musée Théâtre Guignol à Brindas, un moment musical terminera la soirée.

Ouverture de la billetterie pour les têtes d'affiches le 29 avril à la CCVL (04.78.57.83.80), à l'Office de Tourisme (04.78.57.57.47), sur les réseaux habituels et en grande distribution.



**Contacts**  
**06.76.48.84.47**  
[interval.ccvl@gmail.com](mailto:interval.ccvl@gmail.com)

**Tout le programme sur le site Internet :**  
[interval.ccvl.fr](http://interval.ccvl.fr)

### FAVORISER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

En matière de logement, l'accès à la propriété est un objectif pour une large proportion de la population.

Ces dix dernières années, la forte progression des prix du foncier et de l'immobilier a empêché une part de plus en plus importante de ménages d'accéder à la propriété sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL).

L'un des objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2014-2019 de la CCVL est de permettre aux ménages à revenus modestes de devenir propriétaires.

Concrètement, la CCVL souhaite apporter une aide financière à ces ménages aux revenus modestes désirant construire ou acquérir un logement.



### Pour en bénéficier, plusieurs conditions doivent être réunies :

- Etre primo-accédant de sa résidence principale.
- Débloquer, auprès de sa banque, un « Prêt à Taux Zéro + » de l'Etat (PTZ+).
- Respecter certains plafonds de ressources.

La prime allouée est de 4 000 € par ménage.

Les constructions éligibles sont les logements collectifs et les logements individuels groupés neufs.

### Pour tout renseignement

**Service politique du logement de la CCVL : 04.78.57.83.80**  
[lydia.loubache@ccvl.fr](mailto:lydia.loubache@ccvl.fr) / [www.ccvl.fr](http://www.ccvl.fr)



## OFFICE DU TOURISME DES VALLONS DU LYONNAIS

### ACTUALITES

#### BALADE EN VALLONS

Pour sa 5<sup>ème</sup> édition, « Balade en Vallons » aura lieu dimanche 26 avril 2015 à Vaugneray.

En famille ou entre amis, munis d'un livret, partez à la découverte du patrimoine de la commune et de ses environs tout en vous amusant !

A gagner :

- une nuitée pour deux en chambre d'hôtes chez [Mamouna et Cabanotte](#) à Thurins,
- une nuitée pour deux en chambre d'hôtes chez [GitEnChassagne](#) à Thurins,
- une séance massage traditionnel bien-être du corps avec huiles essentielles pour une personne chez [Mamouna et Cabanotte](#) à Thurins,
- un bon cadeau à la crêperie [Histoire De](#) à Brindas,
- un bon pour un cours de peinture à l'atelier [le Secret des Toiles](#) à Vaugneray,
- un bon d'achat à [Un Dimanche à la Campagne](#) à Thurins,
- des entrées dans [les musées des Vallons du Lyonnais...](#)

2 circuits proposés, 6 et 12 km, au départ de la salle des Fêtes à 13h30  
Goûter offert à l'arrivée. 6€ par équipe.

Contact : Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais  
04.78.57.57.47 - office.tourisme@ccvl.fr - www.ccvl.fr

#### DEVENEZ PHOTO-REPORTERS DES VALLONS DU LYONNAIS

Vous êtes nombreux à prendre des photos avec vos mobiles. Grâce à l'application Instagram, publiez vos clichés sur la page [Facebook de l'OTVL](#).

C'est très simple, il vous suffit de tagger la photo avec #vallonsdulyonnais. N'hésitez pas, partagez VOS Vallons !



#### LES HORAIRES DE PRINTEMPS DU 18 AVRIL AU 30 JUIN

L'OTVL vous accueille :

Les mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h dans les locaux du [Musée Théâtre Guignol](#) à Brindas.

Les samedis et dimanches de 10h à 13h et de 14h à 18h [Place centrale](#) à Yzeron.

## SIAHVY

### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DU RECRET À VAUGNERAY

Préalablement aux travaux de voirie de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais prévus sur la rue du Recret, le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron) a lancé un diagnostic du collecteur d'assainissement. L'inspection caméra des canalisations a permis de contrôler un linéaire de plus d'un kilomètre. Celui-ci a montré des désordres nuisibles au bon écoulement des eaux usées ainsi qu'à la solidité ou l'étanchéité du réseau d'assainissement (pénétrations de racine, fissures, branchements cassés...).

Le SIAHVY a décidé de réhabiliter les tronçons du collecteur principal et les branchements défectueux : 130 mètres de collecteur béton d'un diamètre de 300 mm et 70 mètres de canalisations de branchement doivent être remplacés par terrassement.

Les entreprises ont été mises en concurrence, le chantier a été confié à l'entreprise STPML de Sainte-Consoce. Le chantier a démarré le 9 mars 2015 pour une durée prévisionnelle de 6 semaines suivant les contraintes rencontrées.

Le SIAHVY et la Mairie de Vaugneray remercient par avance les riverains de leur compréhension vis-à-vis des difficultés de circulation rencontrées. L'entreprise est chargée de veiller à l'information des riverains en fonction des contraintes.



**Safi BOUKACEM**  
Président du SIAHVY

## SECRETARIAT DES VALLONS

Il y a des mois qu'elle s'y préparait, c'est fait ! Dolores FRETARD, vient de créer son activité de Secrétaire indépendante à Vaugneray. Au service des particuliers (démarches, initiation bureautique, achats en ligne) des associations (prises de notes, comptes rendus, suivi administratif), des entreprises (création et modification de documents, gestion administrative) pour leur faire gagner du temps, sur place ou à distance (télétravail). Pour plus d'informations 06.58.27.36.42 ou dolores@secretariatdesvallons.fr



## CORALIE MARTIN ROUSSET

Ostéopathe D.O. Elle informe qu'après 2 ans de collaboration, elle s'est associée à Monsieur Sébastien DELETRAZ. Elle reçoit les adultes, enfants et nourrissons, au pôle Ouest Santé, chemin des Vignes à Vaugneray. Tel : 06.83.86.32.21.



## TAXI MAGDELINE VAUGNERAY

M. Guy MARCONNET, successeur du taxi Olivier, vient de faire un geste en faveur du développement durable, il vous transporte désormais dans son nouveau véhicule : une 508 Peugeot hybride 4. Tel : 06.74.53.71.72 / magdelinetaxi@gmail.com Règlement possible par CB

## TRISTAN CHAROUD : OUVERTURE DE « LA SPHERO'VIN »

Reconversion professionnelle pour ce valnégrien d'adoption qui a obtenu son diplôme de «sommelier conseil caviste » à l'Université du vin, dans le but d'ouvrir une cave à vins à Vaugneray. Il a aménagé le local Rue de Malval et choisi avec soin un mobilier à la fois esthétique et adapté. Il a sélectionné pour vous les meilleurs crus de la Vallée du Rhône, du Beaujolais, de Bourgogne, du Bordelais, d'Alsace, de Savoie, des bières artisanales et des spiritueux. Il projette de faire des soirées d'initiation à la dégustation et des animations sur l'accord mets et vins.



« La sphero'vin » est ouverte : du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

## APIV

## LA GRANDE SEMAINE DU COMMERCE



La grande semaine du commerce, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, se déroulera cette année **du 7 au 11 avril**.

Pendant cette animation, des tickets à gratter seront disponibles chez les commerçants participants. De très beaux lots, offerts par la Chambre de Commerce et d'Industrie seront à gagner au grattage.

A l'issue de cette semaine, **vous serez conviés par l'APIV à un pot de l'amitié**, au cours duquel un tirage sera effectué en direct pour vous faire gagner les lots mis en jeu par les commerçants de Vaugneray.

Nous vous invitons donc à remplir le verso des tickets à gratter, et à les déposer dans les urnes prévues à cet effet.

La date, le lieu du tirage, et la liste des lots à gagner seront communiqués par affichage dans nos commerces, ainsi que sur le panneau lumineux de la Mairie.

**Martine RETRU**  
Présidente APIV

«J'ai beaucoup aimé le chocolat chaud, très chaud ! »

«Les vaches n'arrêtaient pas de faire « MEUHHH » et ça coupait la parole à Elise ... ça me faisait rire ! »

Dans le cadre du projet nature du Plateau de Méginand en lien avec la Commune le Conseil départemental et la CCVL il est proposé aux enseignants de travailler sur la découverte de l'agriculture qui nous entoure. Il s'agit d'un projet pédagogique créé avec des associations, notamment Naturama qui intervient également sur la faune et la flore.

Le jeudi 9 avril, 24 élèves de CP-CE1 et le mercredi 17 mars, les 28 élèves du CP de l'école élémentaire publique de Vaugneray se sont rendus à l'élevage des Grandes Trêves à Saint-Genis-les-Ollières. Au programme : découverte des animaux de la ferme, leur alimentation, leur rythme de vie. Une belle matinée pleine de découvertes...

**Elise MICHALLET**

«Quand le fermier donne à manger aux vaches avec son tracteur, c'est drôle car elles reçoivent tout sur la tête ! »



«Moi, ce que j'ai aimé, c'est la barrière qui piège le cou des vaches. C'est pour qu'elles ne mangent pas dans l'assiette d'à côté ! »

## GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE DÉFENSE PARAGRÊLE

Le grêlon, un morceau de glace dont la taille varie entre 3 et 12 cm, est l'une des inquiétudes, non seulement des agriculteurs, mais également de tout particulier possédant une voiture ou une maison. En effet, les dégâts de la grêle peuvent être considérables. C'est pourquoi différents systèmes de lutte contre la grêle ont été développés : canons, filets et fusées.



Inventé en 1888 par Etienne LACROIX, le système employé par les fusées paragrêle est simple. Robustes tubes lancés actuellement à 650 mètres de hauteur, les fusées délivrent au cœur du nuage des particules d'iodure d'argent qui permettent la multiplication des embryons grêloxy, empêchant ainsi la formation de gros grêlons.

C'est cette relative facilité d'utilisation ainsi qu'une fiabilité

démonstrée qui a poussé, autour de 1930, les communes de Charbonnières-les-Bains et Marcy l'Étoile à

s'équiper en fusées paragrêle. Le but était d'abord de protéger les plantations des deux communes : le Groupement Intercommunal de Défense Paragrêle était né. Après quelques années d'arrêt dues à un autre type de projectiles qui s'abattent sur l'Europe, le groupement reprend du service et les communes de Sainte Consorce, Pollionnay et Grézieu-la-Varenne le rejoignent. C'est en 1980 que Vaugneray intégrera ce groupement. Le but n'est alors plus de protéger uniquement les cultures, mais également les bâtiments et les véhicules qui subissent de lourds dégâts.

Aujourd'hui le siège social du Groupement est situé à Sainte Consorce. Réunissant 18 membres, le Conseil d'administration accueille, en tant que membres de droit, les Maires des 6 communes, ou leurs représentants, ainsi que le Président de la CCVL. Financée par les 6 mairies, la CCVL et le Conseil départemental, l'association compte aujourd'hui 14 tireurs (pas seulement des agriculteurs), répartis sur 4 communes, qui luttent activement pour transformer la grêle au-dessus de chez nous en grésil inoffensif. Grâce à eux, ce sont plus de 60 km<sup>2</sup> et près de 25 000 habitants qui sont protégés... dont vous. Donc, lorsque vous entendrez une fusée lors du prochain orage, pas d'affolement, c'est pour votre protection.

**Le bureau du Groupement Paragrêle**

## DONNEURS DE SANG

### UN PETIT RETOUR SUR 2 ÉVÈNEMENTS

#### Samedi 28 février 2015

56 doublettes ont participé au concours de belote annuel de notre association, dans une ambiance conviviale. Malgré une petite baisse de la fréquentation cette année, tous les participants et organisateurs ont été satisfaits de cette soirée. L'amicale tient à remercier les joueurs pour leur présence, et les commerçants et artisans qui, par le don de lots, apportent une aide et un soutien à nos actions locales.



Les résultats sont les suivants :

- 1<sup>er</sup> : Pascal et Guy Rozier (11080 points) : 2 jambons
- 2<sup>ème</sup> : Guy Badoil et Michèle Cellier (10710 points) : 2 paniers garnis
- 3<sup>ème</sup> : Marie-Thé et André (10630 points) : 2 rosettes

Quant à la tombola, ce sont Alice PERRET, Renée BADOIL et Roger BADOR qui sont les 3 premiers heureux gagnants.

Le 13 mars fut la 1<sup>ère</sup> collecte de sang pour 2015 à Vaugneray. 79 personnes ont fait cette démarche généreuse. Qu'elles en soient remerciées.

**DATES À RETENIR**  
Prochaines collectes de sang  
les 21 mai et 20 juillet  
à la salle des fêtes  
de 16h00 à 19h15

Les membres du conseil d'administration procéderont à l'encaissement des cotisations 2015 (11 €) au cours des prochaines semaines. Ils vous remercient par avance de votre accueil.

**Le bureau**

## AMNESTY INTERNATIONAL

Être à l'abri de la torture est un droit humain inaliénable que les gouvernements ne peuvent pas contester. **L'interdiction absolue de la torture est inscrite dans le droit international (1984).**

Cependant, **aujourd'hui 144 pays** continuent de pratiquer ou de tolérer la torture.

Amnesty International repart en campagne et demande aux états de respecter l'interdiction absolue de la torture et autres mauvais traitements formulée dans le droit international.

Pour cela, ils doivent :

- Mettre en place des garanties juridiques efficaces contre la torture et les mauvais traitements,
- Poursuivre en justice les responsables d'actes de torture et assurer la réparation aux victimes de la torture.

Pour d'autres informations ou actions  
consultez : [amnesty.fr](http://amnesty.fr)



## CLUB VERMEIL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB VERMEIL



Le jeudi 26 février 2015, 110 personnes étaient présentes à la salle des fêtes pour passer un moment de détente consacré soit à la belote, soit au scrabble, soit à la causette entre amis. Ensuite se déroulait l'assemblée générale avec exposé du compte-rendu moral fait par la Présidente, Renée BADOIL, et compte-rendu financier fait par la trésorière, Yvette NICOLAS.

Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité. Trois membres du bureau se retiraient : Christiane PRÉ, pour raison personnelle ; Robert THOMAS et Marcel GIRARD qui ont passé de nombreuses années au sein du conseil d'administration, ont été chaleureusement remerciés. Deux nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration : Annie DUMORTIER et Joseph BRESSON.

L'après-midi s'est achevé par la dégustation de bugnes.

### CONCOURS DE PÉTANQUE INTERCLUBS

Il aura lieu à Yzeron le 20 mai 2015. Il est réservé aux membres des clubs de Thurins, Messimy, Brindas, Yzeron, Grézieu-la-Varenne et Vaugneray. Les inscriptions à l'avance sont obligatoires afin de prévoir le casse-croûte, auprès de Michèle PERRET au 04.78.45.85.53. Les personnes ne jouant pas aux boules pourront jouer à la belote mais doivent se faire inscrire également.

**Renée BADOIL**  
La Présidente

## FNACA - COMITE DE VAUGNERAY

Sortie du Comité, jeudi 28 mai 2015,  
Déjeuner-Spectacle au Casino de Noirétable



Adhérents, adhérentes, vous êtes invités à retourner rapidement au responsable : Fleury DUMORTIER, Tél. 04.78.45.71.75, le coupon réponse de la lettre FNACA du 16 février.

Les amis peuvent également s'inscrire, sous réserve de places disponibles.

Cette traditionnelle sortie permettra à tous de se retrouver dans une ambiance sympathique et chaleureuse, avec des animations ludiques.

**Roger NICOLAS**

**TP VAUGNERAY**  
St Clair, 69510 Yzeron  
**Joss BADOIL**  
tp.vaugneray@gmail.com  
06 66 17 82 12

Terrassement  
Voies - Réseaux Divers  
Assainissement - Entrochement  
Devis gratuits

**ELECTROMENAGER** **POSE D'ANTENNE** **T.V. - HI-FI - VIDEO**

**TOUTES LES GRANDES MARQUES**  
**À PRIX GRANDES SURFACES**

**AU MÉNAGER VALNIGRIN**  
13 place du Marché - VAUGNERAY - Tél. 04 78 45 87 30  
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h - Samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h  
VENTE - INSTALLATION - CONSEIL - DÉPANNAGE - ACCESSOIRES

## L'ANTRE LIENS

### FESTIVAL DANZAN do2 – TROISIEME EDITION

L'Antre Liens organisera pour la 3<sup>ème</sup> année son festival de danse le **samedi 27 juin à partir de 18h** au Stade de Vaugneray.

Avec nous, pas de chichis mais du chachacha, de la salsa, du tango, flamenco, bollywood, et bien d'autres encore !



L'occasion de venir découvrir toutes ces danses au travers des démonstrations préparées par les différents groupes de la section danse Danzan do2 de l'association... et pourquoi pas les essayer puisque des initiations vous seront proposées.

Et pour prolonger la soirée, notre DJ vous fera danser sur ses rythmes latino.

Sur place, une buvette et restauration bio vous sera proposée.

Alors réservez dès à présent la date ! En plus l'entrée est **gratuite !**

Et n'oubliez pas, l'Antre Liens c'est aussi un café associatif ouvert à tout le monde tous les vendredis soir de 17h00 à 19h00 (hors vacances scolaires).

**Pour tous renseignements,  
contactez-nous  
tel : 06.16.85.87.61  
e-mail : antreliens@gmail.com**



A très vite !

**Le bureau de l'Antre Liens**

## AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Comme tous les 3 ans, le personnel communal s'est adonné aux joies du ski, de la raquette et de la luge en ce **dimanche 1<sup>er</sup> février**.



Un car complet rempli de rire et de bonne humeur est arrivé à la Clusaz où la journée s'est déroulée sous un ciel neigeux.

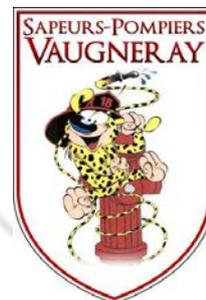
Petits et grands ont profité de cette journée au sein de cette station familiale.

La sortie d'été est prévue le **dimanche 28 juin**, il ne reste plus qu'à choisir une destination dans les environs avant les grandes vacances d'été.

Bon printemps !

**Le bureau**

SAPEURS POMPIERS DE VAUGNERAY



# *BALL-TRAP*

## 9 & 10 MAI 2015

Chemin de La Chana - Combe d'Urieux

VAUGNERAY

***SAMEDI: Ouverture à 10h00.***

***...Le soir, tir de nuit + cochon à la broche!***

***DIMANCHE matin: Casse-croute gratuit dès 8h00.***

TIR AUX LAPINS (concours)

TIR A L'AMERICAINE

TIR A LA BECASSE

LOTS DU CONCOURS AUX PIGEONS

1<sup>er</sup> prix : 230 € + coupe

2<sup>ème</sup> prix : 150 € + coupe

3<sup>ème</sup> prix : 110 € + coupe

\* Inscription aux concours avant dimanche 15h00.



L'association Graines de Soins a changé de bureau et de conseil d'administration pour 2015. Nous proposons de nouveaux rendez-vous pour ce trimestre.

### **Jeudi 9 avril 20h : Table ronde sur «les allergies saisonnières». Et s'il existait différentes approches pour remédier aux allergies?**

Soirée animée par des praticiens de l'association Graines de soins.

Puis chacun pourra réagir et poser ses questions. Lieu : Espace temps, 6 route du Pont Pinay, « la Maison Blanche » Vaugneray. Tarif : Participation libre. Réservation conseillée par email : [grainesdesoins@orange.fr](mailto:grainesdesoins@orange.fr) ou tel : 07.62.06.02.25 (Christian).

### **Jeudi 21 mai et jeudi 18 juin 2015 19h30-20h30 : Deux soirées «découverte méditation»**

Deux de nos adhérents proposeront deux approches différentes à découvrir. Lieu : Espace santé naturelle, 570 avenue Joachim Gladel – Craponne. Tarif : participation libre. Tel : 07.62.06.02.25 (Christian).

Puis nous vous proposons deux nouvelles approches santé naturelle :

### **Le Drainage Lymphatique Manuel Bien-être (DLM) selon la méthode VODDER**

Aujourd'hui, nous vous présentons cette technique connue pour ses nombreux effets bénéfiques. Elle agit par son action anti-inflammatoire au niveau des tissus, avec des effets anti-œdémateux et cicatrisants, sur les défenses immunitaires avec une action sur le système neurovégétatif. Elle permet l'amélioration de la micro circulation et a une action antalgique et relaxante ainsi qu'un effet régénérant. Il s'agit du drainage lymphatique manuel de bien-être (le DLM).

#### **Drainer le système lymphatique, pourquoi?**

Il faut savoir que 70 % de notre corps est composé de liquide. Dans l'organisme humain, le système lymphatique et la lymphe jouent le rôle d'une sécurité : ils évacuent le surplus du liquide tissulaire et véhiculent l'eau, les protéines, les molécules de graisse, les cellules libres et les déchets en direction des ganglions lymphatiques. Nos émotions négatives, peurs, colères inhibent ce système. L'excès de protéines provoque un encrassement des vaisseaux lymphatiques.

## **GRAINES DE SOINS**

Dans les années 30, le Dr Emile VODDER met au point le DLM. Cette technique permet de relancer la circulation de la lymphe pour débarrasser le corps de ses toxines. Ce massage doux est réalisé par des mouvements circulaires en direction des ganglions. La lymphe, une fois purifiée, se remet à circuler et permet de nombreux effets positifs dans le corps. Le DLM est pratiqué dans un cadre médical, esthétique ou de bien-être. Une de nos adhérentes de Vaugneray, Monique MASSON, se fera un plaisir de répondre à vos questions.



*Symbole de la lymphe avec ses flux et reflux et des 70% d'eau que contient notre corps.*

### **Communiquer en jouant ?**

Notre Bien-être nécessite aussi de mieux communiquer avec soi-même ou avec les autres. Qu'il s'agisse d'explorer la relation à deux, de faciliter la parole entre adultes et enfants, ou d'agrémenter une soirée entre amis, ou encore, pour initier un échange de regards et de points de vue, nous ne savons pas toujours comment nous y prendre. Alors comment faciliter la communication et l'échange, mieux se connaître et approfondir ses relations ? Pourquoi ne pas le faire en jouant ! C'est l'idée d'une de nos adhérentes, Frédérique EPELLY, de Mornant. Elle a imaginé une dizaine de jeux de cartes adaptés à différents contextes. Par exemple, ce jeu pour faciliter la parole entre **adultes et enfants** avec 36 cartes-questions ouvertes. Un jeu facile d'accès, universel. Au fil des questions, chacun parle des petites et grandes choses de la vie : joies, peurs, plaisirs, doutes et rêves. Ainsi jouer pour mieux communiquer peut-être utile tant dans le domaine privé que professionnel comme dans celui de la relation d'aide (psychothérapeutes, éducateurs, enseignants, coachs...).

Pour terminer, nous vous rappelons que vous trouverez sur notre site, l'annuaire des praticiens et plus d'infos utiles et pratiques.

[www.grainesdesoins.org/grainesdesoins1@orange.fr](http://www.grainesdesoins.org/grainesdesoins1@orange.fr)

**Christian LARRUE, Président Graines de soins**

# Un peu d'histoire locale



L'église de Vaugneray, fait partie de la paroisse St Alexandre en Ouest Lyonnais avec six autres clochers : Brindas, Grézieu, Messimy, Thurins, St Laurent de Vaux. Le père Norbert Otéro en est le curé, il est assisté par le père Paul Reynaud et les diacres Paul Berne, Lionel Barbe et Eric Eicholz. C'est un élément majeur du patrimoine communal, si le culte est assuré par la paroisse, c'est la commune qui en assume l'entretien. En 2001/2002 d'importants travaux ont été engagés pour lui redonner son aspect « primitif » et mettre en valeur ses ornements architecturaux. L'année 2015 marquant le 150<sup>ème</sup> anniversaire de sa construction, nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire locale.



Construite entre 1862 et 1865 sur l'ancien cimetière, notre église, de style « néo roman », a remplacé l'ancienne beaucoup plus modeste qui menaçait ruine et fut démolie en 1862. En effet, elle avait été interdite aux paroissiens par l'archevêque et le maire de l'époque Nicolas Ducreux (élu en 1849) auquel succédait Laurent Grataloup en 1860. Placée sous le vocable de St Léger, elle est passée sous celui de St Antoine l'Ermite puis de St Antoine en 1733. Réalisé d'après les plans de l'architecte

Pierre Bernard, l'édifice est imposant par sa taille : 45 mètres dans sa plus grande longueur et 24 m de largeur dans le transept, 16 m dans les bas-côtés et une hauteur sous voûte de 16 mètres. Elle est orientée vers le Nord alors que les églises sont généralement orientées vers l'Est, c'est certainement la configuration du terrain qui a entraîné

ce choix. La première pierre fut posée le 20 juillet 1862 par l'abbé Léopold Pagnon, en l'absence du cardinal. On imagine que de très nombreux et généreux donateurs ont contribué à son édification et à son ornementation

intérieure. Le granit local « la vaugnerite » extraite de la carrière du pont Pinay (route de Brindas) a été utilisé, il contraste avec la pierre de Lucenay (beige-rosé) dont l'architecte a tiré des effets chromatiques en l'utilisant pour les encadrements des baies, les colonnettes, les bandeaux et les frises d'arceaux. La flèche du clocher est en pierre noire de Volvic, elle date de 1897 et fut réalisée d'après les plans de l'architecte F. Berthenod. Les toits sont couverts en tuiles mécaniques rouges. En 1900 un paratonnerre fut fixé à la croix, en 1902 on projette d'y installer un chauffage, ce qui était peu courant à l'époque !



## ELÉMENTS CONSERVÉS DE L'ANCIENNE ÉGLISE

### La clé de voûte datée de 1691,

Elle a été retrouvée fortuitement dans les années 1970, lors des travaux de terrassement sur la place de l'église.

**Autel** de marbre rouge et marbre vert forme tombeau XVIII inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 23/12/1983.

### La pierre tombale des Valentin...

recupérée en 1860-1862 lors de la démolition de l'ancienne église et replacée dans la chapelle des fonts baptismaux, cette pierre très usée est ornée de 3 blasons qui devaient être incrustés de laiton, ceux de Jean Valentin d'Esguillon, enterré en 1731, de Pierre Perrin-Valentin, décédé en 1738 et de Louis valentin, qui fut chanoine de St Just, de 1680 à sa mort en 1709.

*Inscription gravée :*

MONVMENTVM ANTIQVAE  
ET NOBILIS FAMILIAE VALENTIN

## LES FONTS BAPTISMAUX

Cuve hexagonale en pierre mise en place en 1875.  
Le retable de la Sainte Famille, en pierre, il date de 1905.

## CADRANS ET MÉCANISME DE L'HORLOGE

L'ensemble a été réalisé par l'horloger Léon Labrosse, successeur de L. Charvet Ainé, et acheté grâce au leg de pierre Juttet, il a été placé dans le clocher en 1898. Les 4 cadrans sont en cuivre émaillé, ils mesurent 1.50m de diamètre. Le mécanisme de l'horloge: trois corps de rouage sont montés sur un bâti de fonte, les roues sont en cuivre, les pivots et pignons en acier trempés, échappement à chevilles avec contrepartie.



**LE MONUMENT AUX MORTS DE 14/18**, érigé en 1919, l'arcature est ornée de la statue de la Foi, l'une des trois vertus théologiques (Foi, Espérance, Charité) don de la famille Béranger-Ducreux.

**LE CHEMIN DE CROIX** est en plâtre polychrome. Don de l'Abbé Silvent, missionnaire des Chartreux en 1866.



## LES PEINTURES

L'abside est ornée de cinq peintures sur toiles marouflées. Elles représentent des scènes de la vie du Christ. Au centre : le Christ et les disciples d'Emmaüs.

De part et d'autre :

- Les Epis Froissés
- Le retour de l'Enfant prodigue
- Le Christ chez Marthe et Marie
- La pêche miraculeuse.

Ces peintures ont été réalisées par Mme Permezal, née Finaz, à Bénévent entre 1940 et 1945.

## LES TABLEAUX

- **Huile sur toile** : « Couronnement d'épines ».

Cette copie, est probablement l'œuvre de Sophie Lambert, alias Mlle Rochard. Tableau offert à la commune de Vaugneray en 1842 par le Ministre de l'Intérieur.

- **Huile sur toile** : « Adoration des mages ». Copie réalisée par Chloé Dupasquier en 1848 pour l'église St Bruno à Lyon. Il aurait été donné à l'église de Vaugneray par l'Impératrice Eugénie.

## LE STATUAIRE

- Vierge : bois doré et polychrome, première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, restaurée en 2012
- Vierge en marbre blanc, Comparat sculpteur, 1879
- Statue Jeanne d'Arc : fonte, peinte en blanc, début du XX<sup>ème</sup> siècle
- Christ en croix : bois polychrome, fin XVIII<sup>ème</sup>
- Statue de Saint Antoine de Padoue (acheté en 1900).
- Saint Antoine L'Ermite

## LA VITRINE ET LES OBJETS D'ART SACRE



- Vierge Immaculée, XIX<sup>ème</sup>
- Croix de Procession XIX<sup>ème</sup>
- Chandelier pascal, XIX<sup>ème</sup>
- Croix d'autel
- Girandoles
- Bannières
- Vases d'autel
- Vêtements sacerdotaux



## LES CLOCHES

La plus ancienne date de 1514 et provient de l'ancienne église : elle est classée aux Monuments Historiques et porte l'inscription « Jésus de Nazareth, roi des juifs, protège - nous de l'orage et de la tempête. Amen »



Les trois autres cloches portent les charmants prénoms de leurs parrains et marraines: Renée Pierrette, Eléonore Pierrette « la roussire », Marie Etiennette. Elles ont été bénites le 12 mai 1819.

## LE MOBILIER

Le tabernacle (tente d'Abraham) réalisé en 2002 par l'entreprise Daniel Delorme à Vaugneray

- Maître-autel moderne réalisé en 1966 par M.Geay tailleur de pierre à Messimy.
- Autel tombeau marbre rouge et vert, XVIII<sup>ème</sup> siècle, il provient de l'ancienne église
- Devant d'autel de la Vierge pierre blanche sculptée
- Paires de bénitiers marbre blanc fin du XIX<sup>ème</sup>
- Confessionnaux réalisés par Jean Aubert en 1879
- Ambon confectionné en 1966 avec l'un des vantaux de la table de communion
- Siège du célébrant confectionné en 1966 avec le second vantail de la table de communion
- Stalles garnissant l'abside, installées en 1894 - trois groupes de stalles à trois compartiments.

## LES VITRAUX

Ils ont été réalisés dans les ateliers Barrelon à Irigny en 1864-1865.



**Geneviève HECTOR**  
Adjointe à la vie culturelle et associative

Photos : Roger CROZIER

## CRECHE LA PIROUETTE

### DES NOUVELLES DE LA CRÈCHE

A l'heure où l'article pour le magazine d'information communale se rédige, nous préparons l'exposition en vue de la grande lessive qui débute pour cette édition 2015 le 26 mars. Le thème « de jour comme de nuit » donne l'occasion aux enfants de développer leur créativité à travers différents supports.

Sur cette période, nous avons eu le plaisir de recevoir des parents qui ont souhaité venir partager un temps privilégié avec leur enfant ainsi qu'avec les copains de la crèche à travers différentes activités.

Des mamans se sont proposées pour des ateliers cuisine, et les enfants se sont régalés au moment du goûter avec les douceurs préparées le matin.



En mars, nous avons fêté carnaval...

Une ambiance colorée a envahi la Pirouette le temps d'une journée. C'était chouette !!!

Quelques projets pour la fin de l'année : visites dans les écoles maternelles de nos futurs écoliers, visite de la caserne des pompiers, visite d'une boulangerie, sortie en calèche.... Et bien d'autres surprises dont nous parlerons en temps voulu.

Très bon printemps à tous.

**L'équipe de la Pirouette**

Un papa nous a fait découvrir ses talents de guitariste ; petits et grands ont chanté à l'unisson les comptines et chansons répétées par notre interprète. Une autre maman nous a fait partager sa passion pour la peinture en animant un atelier sur ce thème. Le tambour de LENAÏC JESUS a retenti pendant les vacances de février et a donné lieu à une animation écoutée attentivement par nos loulous.

Nous apprécions beaucoup cette ouverture de la structure aux familles qui peuvent, le temps d'une matinée, s'associer au quotidien de la crèche. C'est une occasion enrichissante d'échanger sur la prise en charge des enfants.

N'hésitez pas parents, à nous rejoindre pour participer à ces activités (cuisine, psychomotricité, sorties bibliothèque, à la maison de retraite...).





## LA FARANDOLE DES VALLONS

### ESPACE D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS AUTOUR DU JEU

**Vous voulez permettre à votre enfant d'évoluer en compagnie de camarades de son âge ?**

**Vous souhaitez lui faire découvrir de nouveaux jouets ?**

**Vous avez envie de rencontrer d'autres parents ?**

**De faire une pause dans votre quotidien ?**

**L'Espace d'Accueil Parents Enfants autour du Jeu est fait pour vous !**



L'animatrice, éducatrice de jeunes enfants, vous accueille dans un cadre adapté et une ambiance conviviale tous les mardis, hors vacances scolaires, de 11h30 à 17h30.

L'Espace d'Accueil Parents Enfants autour du Jeu est ouvert aux parents et aux enfants de moins de 4 ans résidant sur la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. L'entrée est libre et gratuite.

**L'équipe de la Farandole**



**Renseignements et contact :**

**Espace de Vie Sociale**

**« La Farandole des Vallons »**

**Tel : 06.60.93.36.05**

**Mail : lafarandoledesvallons@orange.fr**

**Adresse : 18 bis chemin du Stade**

**69670 VAUGNERAY**

**dans les locaux du**

**Relais Assistant(e)s Maternel(le)s**

**« Le Monde de Zébulon ».**

## ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

### A VOS AGENDAS ....

19-20-21 mai au Théâtre Le Griffon à 19h30. Spectacle «IMAGINE» joué par les enfants des classes de maternelles et les CM1 de Patrica RUSSIER. Ils ont été en pleine préparation des décors, des accessoires, des costumes la semaine du 16 au 20 mars. Pour la partie chorégraphie, la compagnie «Antares» est venue les 23 et 26 mars pour « les cours de Mlle Piou Piou ». Du 26 au 2 juin : exposition au château de Pluvy sur le thème : « fragments d'espace ». Vernissage le vendredi 29 mai 18 heures. Les enfants iront voir cette exposition le jeudi 28 mai.

Nous avons fêté le printemps le vendredi 10 avril par un grand défilé costumés dans les rues de Vaugneray. Il s'est fini à l'IME le Chardonnet par une chasse aux œufs.

La classe des moyens-grands aura eu sa sortie visite au Safari de Peaugres le jeudi 9 avril.



### DEPART EN RETRAITE...

Une dernière sonnerie et le portail ouvre ses portes pour ma sortie définitive après 27 années : 27 rentrées scolaires sans compter tous les regards des enfants que j'ai rencontré lors de ma carrière. Je souhaite marquer cet événement avec vous. C'est pourquoi j'ai envie de réunir le plus grand nombre des enfants que j'ai eu la chance d'avoir dans ma classe.

### Je vous donne rendez-vous les 29 et 30 août 2015

Dès midi nous pourrons nous retrouver dans une ambiance d'auberge espagnole à l'école maternelle Brind'Herbes, suivi d'un après-midi ludique. Les années ont filé et certains d'entre vous ont peut-être révélé différents talents. Ce serait une occasion de pouvoir les partager. Dans la soirée la danse sera à son honneur avec peut-être d'autres surprises.

Merci de votre réponse par mail: [evevenditelli@sfr.fr](mailto:evevenditelli@sfr.fr)  
N'hésitez pas à faire passer le message pour ceux ou celles qui ont quitté Vaugneray mais qui serait encore en contact avec vous.

**Évelyne VENDITELLI**  
Directrice



## ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

### UN NOUVEL ENVIRONNEMENT POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE



Pendant les vacances de février 2015, le restaurant scolaire s'est doté d'un **nouveau poste de lavage**.

La Mairie, responsable des locaux du restaurant scolaire, a réalisé des travaux tout au long de la première semaine des vacances. Il a fallu préparer le nouvel environnement et accueillir les autres équipements neufs.

Après les investissements de la rentrée de septembre pour le semi-self, puis ceux de novembre avec une étuve (pour conserver les plats au chaud pendant le service) et deux réfrigérateurs (pour conserver les entrées et desserts au frais pendant le service), le restaurant scolaire, soucieux d'améliorer le service pour les enfants, se lance dans un **nouveau projet**.

Il concerne **l'amélioration des chaises et des tables** ainsi que l'ensemble du réfectoire, afin d'assurer aux enfants et au personnel de service un espace d'accueil encore plus agréable pendant le temps de midi...

### ENCORE PLUS DE VISIBILITÉ

#### Vous souhaitez savoir ce que votre enfant va manger à la cantine ?

Si vous déposez et/ou allez chercher votre enfant à l'école, le menu de la semaine est affiché à gauche de l'entrée principale de l'école primaire.

#### Vous n'avez pas le temps de vous arrêter ?

Les menus sont consultables sur le blog du restaurant scolaire : <http://restoscolaire.blogspot.fr>

Bientôt, ils seront aussi visibles sur le **nouveau site de la mairie**, dans la partie **association** :

<http://www.vaugneray.com>

Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le restaurant scolaire, son fonctionnement, ses menus, ses nouveautés et son actualité.

### Le bureau

## ECOLE DE PRODUCTION LA GIRAUDIÈRE



### NATHAN CORNELOUP A PARTICIPÉ À LA FINALE DES OLYMPIADES DES MÉTIERS À STRASBOURG

Après avoir remporté l'épreuve de sélection régionale, Nathan CORNELOUP, élève en terminale professionnelle en section métallerie (Ouvrage du Bâtiment Métallerie) de l'école de La Giraudière, a participé fin janvier à la finale des Olympiades des métiers à Strasbourg.

Il y avait 850 candidats, venus de toute la France, représentant 49 métiers différents.

La finale s'est déroulée dans le palais des expositions de Strasbourg, devant les jurés bien sûr, mais aussi devant le public venu nombreux.

Le sujet pour les métalliers ? Réaliser en 3 jours d'épreuves chronométrées, une réplique miniature de la Cathédrale de Strasbourg, en suivant un plan précis, en utilisant différents matériaux et en mettant en œuvre des techniques bien précises ! Beaucoup de stress donc mais une grande fierté et une grande satisfaction

d'avoir pris part à cette épreuve. Nathan avait face à lui des candidats plus âgés, et certains avaient déjà participé à cet événement les années précédentes. Il ne l'a pas emporté mais il garde de cette participation un souvenir fort, une satisfaction d'avoir accompli la cathédrale dans les délais, d'avoir reçu les encouragements du jury.

Et les félicitations de ses camarades et professeurs à son retour à l'école !



## ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

### LE 100<sup>ÈME</sup> JOUR



Mercredi 4 mars, les élèves des classes de CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2 ont organisé une fête pour le 100<sup>e</sup> jour d'école. Tous les élèves de l'école ont été invités à se joindre à eux en arrivant déguisés le matin.

Des collections de 100 petites choses ont été apportées, 100 problèmes ont été résolus, 100 lunettes ont été décorées, 100 fleurs fabriquées, 100 noms d'animaux demandés... 100 était notre nombre préféré !



### BIG BREAKFAST



Vendredi 6 février, on a pris le petit-déjeuner en classe. Il y avait des boissons (jus d'orange, thé, café, chocolat chaud) et de la nourriture (beurre, confiture, pancakes, bagels, cookies...). Les groupes A et B servaient et les groupes C et D passaient leurs commandes. Puis on a inversé. Il fallait dire « Can I have.....please ? », on n'avait pas le droit de demander en français. La maîtresse a organisé ce petit-déjeuner pour que nous sachions comprendre et poser les questions. À la fin, toute la classe avait le ventre plein, nous étions rassasiés.

### USEP

Le 10 mars, les CE2/CM1 ont affronté les écoles de Ste Consoce et Pollionnay en jeux sportifs : balles assises... Mardi 17 mars, les CM1 ont accueilli une classe de Pollionnay et une classe de Ste Consoce au gymnase pour des jeux d'opposition. Le cycle 2 et la classe externalisée préparent activement leur rencontre de course d'orientation dans le parc du Chardonnet. Les GS/CP de Ste Consoce se joindront aux CP et CP/CE1 le 31 mars et les CE1, CE1/CE2 et la classe externalisée, aux CE1 de Ste Consoce le 2 avril. Le 8 avril, les CM1/2 et les CM2 rencontreront les CM2 de Ste Consoce en hockey à Ste Consoce.



**Mme VANRELL Véronique**  
Directrice



## SOU DES ECOLES

### MATINEE BOUDIN : SAMEDI 31 JANVIER

Comme chaque année, le Sou des Ecoles a réussi à organiser avec un changement de date (initialement prévue le 7 mars) la traditionnelle vente de boudin Place des Cadettes.

Environ 210 mètres de boudin ont été confectionnés par nos charcutiers Messieurs GOUNEL et RAPHAËL.

Le casse-croûte sur place a eu un vif succès, de grandes tablées ont pu déguster sous le chapiteau le boudin à la sortie de la chaudière.

Avec un temps mitigé et frais, les Valnégriens ont afflués au stand du Sou des Ecoles. Nous avons même dû refuser des commandes en fin de matinée ! Quel succès, merci à tous !



### APRES-MIDI LOTO : SAMEDI 7 MARS « DU JAMAIS VU : 3 GAGNANTS POUR LE 1<sup>ER</sup> LOT »

Nous remercions les familles qui même avec une après-midi ensoleillée, sont venues participer à cette 3<sup>ème</sup> édition du loto de l'école. Nous avons eu plus de 200 participants, 138 enfants ont participé à la tombola gratuite, 75 enfants sont repartis avec un lot offert. Alors que le 1<sup>er</sup> lot était un Week-end pour 5 personnes dans les cabanes aux Domaines des Dombes avec nuitée, repas du soir, petit déjeuner et entrée au parc des oiseaux, tous étaient aux aguêts pour entendre



les numéros annoncés ! Pour le carton plein, du jamais vu : nous avons eu pas moins de 3 cartons gagnants que nous avons départagés par tirage au sort. Le 1<sup>er</sup> lot a été gagné par Mme QABBA Mounia de Vaugneray, 2<sup>ème</sup> ex aequo: Mme PIRES Héléne de Givors et 3<sup>ème</sup> ex aequo Alexandre DUTOIT, un élève de CM2 de l'école.

Nous vous rappelons que les bénéfices de cet après-midi serviront à financer des sorties ou spectacles scolaires des enfants. Nous remercions les parents qui ont confectionné des gâteaux pour le goûter, ainsi que tous les commerçants et donateurs qui nous ont gracieusement offert des lots. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

### SORTIE MONTAGNE - SAMEDI 14 MARS

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition « sortie montagne », vous avez été encore plus nombreux à répondre présents ! Nous avons dû organiser 2 autocars comptant 96 personnes soit 25 familles. Samedi matin très tôt, nous avons pris la direction de la station des Saisies. Afin que cette journée rime avec convivialité, tous les participants ont eu droit à une viennoiserie avec café ou thé sous un magnifique soleil montagnard dès notre arrivée. Un grand nombre a pratiqué le ski mais quelques familles avec des enfants en plus bas âge ont profité de la neige et des plaisirs de la luge ou pour certains de balades en raquettes.



Au retour et pour bien finir la journée, un goûter offert par l'association a été proposé à tous. Le Sou des Ecoles remercie les donateurs, commerçants, artisans qui nous ont aidé à financer les autocars, ce qui nous a permis de proposer cette sortie à un tarif préférentiel aux familles.

### Prochaine manifestation : la fête de l'école vendredi 26 juin

Rejoignez-nous !  
[soudesecoles.vaugneray@wanadoo.fr](mailto:soudesecoles.vaugneray@wanadoo.fr)

**Le Bureau**



## AMICALE ECOLE ST-LAURENT-DE-VAUX

Avec les **nouveaux rythmes scolaires, les Temps d'Activités Educatives** créés depuis la rentrée ont demandé une grande recherche et une grande organisation pour trouver des intervenants qui viennent jusqu'à notre petite école. Plusieurs activités sont proposées à nos enfants : exposés avec Virginie, musique avec Odile, lecture avec Eliane et Chantal, atelier cuisine avec Annie, arts plastiques avec Nathalie et Adélaïde, sport avec Guillaume. Un grand merci aux intervenants, ainsi qu'à Marianne, qui avec la Mairie, a recruté les personnes qui font la joie de la découverte, de l'apprentissage, et de l'éveil de nos enfants.



**Mercredi 4 février** a eu lieu le carnaval de l'école publique de St-Laurent-de-Vaux/Vaugneray. Les maîtresses ayant choisi le thème du jardin, chacun a pu confectionner son déguisement suivant son imagination... Après avoir fait un petit défilé, des crêpes ont été dégustées. Merci pour ce petit moment convivial.

**Dimanche 15 mars** a eu lieu le concours de belote organisé par l'Amicale de notre petite école. Les membres de cette association ainsi que les gens présents ont été ravis de voir que les gagnants du concours sont M. et Mme MAZURAT, Maire de St Laurent-de-Vaux, et maintenant Maire délégué, et son épouse. Nous remercions tous les commerçants et artisans qui ont participé aux dons de lots pour leur générosité.



## PAROISSE ST ALEXANDRE

Sur invitation de L'équipe Relais de Proximité (ERP) des paroissiens se sont réunis le 17 mars 2015 à la salle de la Déserte. A partir de 20 heures, un temps d'accueil convivial était prévu.

La réunion a débuté dès 20h30. Chacun s'est présenté en expliquant son rôle dans la paroisse.

De nombreuses personnes donnent de leur temps pour la vitalité de l'Eglise.

L'équipe du service des funérailles a besoin d'être renforcée ainsi que celle des sacristains, **les bonnes volontés sont les bienvenues.**

Les équipes liturgiques de St Laurent-de-Vaux participent désormais à leur tour aux célébrations de Vaugneray le dimanche à 10h30 et nous en sommes très heureux.

### DATES À RETENIR

**le 28 juin 2015 :**  
**comme chaque année,**  
**célébration festive au parc Vialatoux**  
**avec une messe d'action de grâce à**  
**10h30,**  
**pour toutes les joies qui nous ont**  
**rassemblés, suivi d'un moment convivial.**

**Le 10 mai 2015 :**  
**Messe des Familles à 10h30**

ATTENTION NOUVEAU SITE INTERNET  
<http://saintalexandre.paroisse.net>

**Pour l'Équipe Relais Paroissial**  
**René CHANTEPY**



## ECOLE PRIVEE JEAN-BAPTISTE

### OUVERTURE AU MONDE ...

Nous proposons aux enfants, chaque année, de participer à un effort de partage pour préparer la grande fête de Pâques.

Cette année, nous avons choisi, comme l'an dernier, de soutenir le projet proposé par le diocèse de Lyon :

**« Un collège pour Koupéla »**



Koupéla est une ville au Burkina Faso et, si elle possédait quelques écoles primaires, il n'y avait pas de collège. Il fallait que les enfants aillent dans une ville éloignée et de ce fait, c'était surtout les garçons qui poursuivaient leurs études.

Donc, l'an dernier, grâce aux efforts des écoles, collèges et lycées du diocèse, la construction d'un collège à Koupéla a commencé.



Huit classes sont prévues (2 classes par niveau) et en septembre 2014 les sixièmes ont fait leur rentrée.

Mais il est nécessaire de construire un château d'eau et d'ajouter des sanitaires.

Une salle couverte est aussi prévue pour que les enfants puissent manger assis et à l'ombre.

Les enfants suivent de près ce partage et prennent conscience des différences entre les pays.

Nous avons donc décidé de poursuivre cette action car :

**« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. » Nelson Mandela**

### PARTICIPATION AU CONCOURS DE LA BIBLIOTHEQUE DE LYON

Cette année, la bibliothèque de Lyon organise, avec la maison d'édition

**« L'école des Loisirs »,** un concours intitulé **« L'incroyabilicieux anniversaire ».**



L'objectif est de faire participer les écoles et de susciter la lecture auprès d'un jeune public. Une belle récompense est offerte au vainqueur soit un lot de 40 livres environ.

C'est pourquoi, deux classes (PS-MS et MS) de l'école Jean-Baptiste ont choisi de relever le défi.

En effet, depuis début janvier, les enfants travaillent à la réalisation d'une affiche où quelques personnages,

empruntés aux auteurs de L'école des loisirs, devront célébrer un anniversaire exceptionnel !

Une exposition des affiches sera prévue courant juin 2015.

En attendant, nos petits prennent beaucoup de plaisir et de temps, à la BCD comme en classe. Ils comptent bien être prêts le 30 avril prochain, date de clôture du concours.

**Geneviève TIRROLONI**  
Directrice



## COLLÈGE PRIVÉ ST SÉBASTIEN

### « ERASMUS+, INTO THE WILD » : LE PROJET CONTINUE ! »

Au collège St Sébastien, nous participons au projet Erasmus+ «Into the wild». Ce projet consiste entre autres à découvrir plusieurs parcs naturels protégés de différents pays européens : forêt Bavaroise ( Allemagne), Lysefjords ( Norvège), Soguksu milli parki ( Turquie ), Parc de la Vanoise ( France ) .

Et voilà comment chacun de nous fait vivre ce projet européen.

#### LE LOGO

La première mission commune à tous les partenaires a été la réalisation d'un logo, celui-ci devant représenter officiellement le projet «Into the wild» en Europe. Chaque pays a ainsi produit un logo qui a ensuite été soumis aux votes: c'est le logo de la Turquie qui a obtenu le plus de votes. Ce logo doit maintenant être ajouté à chacune de nos productions officielles.



Logo français



Logo turc

#### LES COMMISSIONS

Afin que toutes nos autres missions soient menées à bien, la classe «Erasmus+» est divisée en commissions, chacune coachée par un des six encadrants de l'équipe dynamique et volontaire ci-dessous :



Mme Besset, Mme Sanchez, M. Teil, Mme Delorme, Mme Faye, Mme Diaz

Ainsi en ce moment, quatre commissions travaillent autour des thèmes suivants: le séjour de nos cinq ambassadeurs en Forêt Bavaroise (Allemagne), l'accueil des ambassadeurs étrangers au Parc de la Vanoise, la mise en place de la Tombola et une commission qui s'occupe de la Communication de notre projet dans les médias.

#### LES DÉPLACEMENTS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

Deux commissions s'occupent de gérer le déplacement et l'accueil à venir.

En effet, cinq élèves ambassadeurs partent en Allemagne prochainement (8 au 12 mai 2015) pour découvrir la forêt Bavaroise.

Puis, du 17 au 23 mai 2015, nous recevrons à notre tour cinq élèves ambassadeurs des trois autres pays. La Commission Vanoise se charge de mettre en place le programme: l'accueil, les activités au collège, rendez-vous avec le maire de la commune et la découverte de la Vanoise.

#### LA TOMBOLA

Une commission se charge de mettre en place une tombola dont le but est de collecter des fonds pour le parc de la Vanoise.

Le tirage au sort aura lieu le Jeudi 4 juin au collège saint Sébastien à 18h30.

De nombreux lots à gagner dont :

- une nuit pour 2 personnes dans une cabane perchée
- un bon d'achat de 50 euros chez Le vieux Campeur .

Et plein d'autres surprises !

#### LE SITE INTERNET

Il fait partie des missions que les Allemands devaient réaliser: celui-ci, toujours en construction est maintenant disponible. Le site into-the-wild consacré au projet Erasmus+ ([www.into-the-wild.eu](http://www.into-the-wild.eu))

pourra vous informer sur l'avancement du projet avec le point de vue de nos pays collaborateurs (Norvège, Turquie, Allemagne). C'est la commission Communication Externe qui aura la charge de transmettre les différents documents qui feront vivre l'onglet «France».



**La Commission « communication externe »**  
**(Aurélie, Auxence, Doriane, Eloïse, Elliott, Elsa, Jeanne, Théodore, Victor)**



**AVRIL**  
**LE BLUES DU LOUP**  
**MARDI 14 AVRIL [10h] – Conte et Musique**  
**Spectacle Jeune Public - A partir de 6 ans**  
**Compagnie Le Théâtre des Mots**

Séparé de ses parents, un enfant loup est condamné à affronter la vie en solitaire. Envahi par le blues, le petit loup va pourtant réagir et partir vers une nouvelle existence, à la recherche d'un monde meilleur. De rencontres en aventures, d'espoirs en désillusions, le petit loup, naïf et ignorant, apprend que la vie n'est pas toujours un jeu. Désespéré de tout avenir, prêt à renoncer à la vie, une rencontre va pourtant faire basculer son destin. Le Blues du Loup est un spectacle né de la volonté d'associer le conte et la musique, mais aussi de mettre le conte en scène, en lumière et en décors, tout en préservant leur caractère intime et interactif.

**MAI**  
**PAROLES DE MUTINS**  
**VENDREDI 29 MAI [21H] – Chansons**  
**Compagnie Jolie Môme**

« Au départ, nous chantions pour nous amuser, enfin non, nous avons commencé grâce à Brecht. Merci Bertholt! Puis, constatant que la pratique vocale était un bon échauffement, un bon exercice d'interprétation, un plaisir, nous avons chanté de plus en plus souvent en répétition, dans nos spectacles... Pour nous amuser, nous avons monté un tour de chant, à partir de reprises, pour une soirée entre amis. Contre toute attente, nous n'y pensions pas, nous avons vendu le spectacle, et le spectacle chanté est devenu le pivot de notre activité. Nous avons découvert La Rue, lieu de plaisir incommensurable... pour le spectacle vivant ! Tout ça c'était vers 1995. Dans la vraie vie, les temps se durcissaient, la nouvelle pauvreté des années 80 n'était plus si nouvelle et faisait partie du paysage, comme une fatalité... Le spectacle s'émaillait de propos politiques relatifs à l'actualité. C'est naturellement et petit à petit que nous en sommes arrivés à écrire nos propres chansons, afin d'aborder nos thèmes favoris. Aujourd'hui le spectacle est composé quasi exclusivement de nos compositions, écrites de façon collective, à l'exception d'un ou deux titres empruntés au répertoire ».



Retrouvez le détail  
 des spectacles de la saison 2014-2015  
 dans notre plaquette  
 disponible dans les nombreux  
 points de diffusion  
 (MJC, Mairies, Office du tourisme...).

**PLUS D'INFORMATIONS PAR TELEPHONE**  
**04.78.45.90.54 OU SUR NOTRE SITE :**  
**[www.mjc-vaugneray.org](http://www.mjc-vaugneray.org)**

Parole de mutins s'inscrit dans la lignée des précédents spectacles par la nature des thèmes abordés: les sans-papiers, la Palestine, le 17 octobre 1961, la piraterie, les femmes, l'écologie business, la casse du service public, la crise, la mal bouffe, la grève, les licenciements, le réformisme... Il constitue leur vision de l'actualité, des luttes du moment, interprété par 11 comédiens/chanteurs/musiciens.

# Education et culture



MJC

**Formation BAFA des animateurs :**  
il est encore temps de s'inscrire !  
Du samedi 18 au samedi 25 avril 2015  
Renseignements : 04.78.45.90.54

## ACTIVITES & STAGES

### Massage Parents - Enfants Du lundi 20 au vendredi 24 avril

Ce programme de massage est un outil rapide, accessible à tous et efficace pour améliorer la concentration, la confiance en soi et la qualité de vie.

Facilement reproductible à la maison, il exerce un effet calmant et propose un moment agréable entre les parents et leurs enfants.

1h par jour de 18h à 19h du lundi au vendredi  
Animé par Hélène GARNIER  
40€ (pour le parent et l'enfant)  
+ Adhésion MJC

### Modelisme - Stylisme Du lundi 20 au vendredi 24 avril

2 stages en fonction de l'âge des participants :  
de 9 à 12 ans / de 13 à 17 ans

Réalisation de patrons, découpage, collage, couture... Réalisation de vêtements et accessoires uniques avec une costumière professionnelle !

Il est aussi possible de réaliser des costumes Manga (Cosplay)  
Horaires à définir : 15h sur la semaine  
Animé par Corine LACHKAR  
Prix : 85€ + Adhésion MJC

## JEUNESSE (12/17 ANS)

### LOCAL JEUNES

Le local jeune est un lieu en libre accès où tu pourras rencontrer d'autres jeunes, venir jouer ou juste discuter avec des amis, et également découvrir des activités pendant les vacances... A ta disposition : baby-foot, billard, Wii, jeux de société, ping-pong, coin détente avec canapés, Cyber Espace...

### Horaires d'ouverture

En période scolaire : mardi, jeudi et vendredi 17h/19h  
mercredi 14h/19h et samedi 14h/18h.

Pendant les vacances : du lundi au vendredi 14h/19h.

### Vacances de Printemps, du lundi 13 au vendredi 24 avril

Sortie Laser Game, Journée à Lyon, Accrobranche, Sortie Piscine et Bowling, Atelier cuisine, Tournois sportifs, atelier créatif, soirées Blind-Test et Concert...

Le programme complet des animations des prochaines vacances scolaires est disponible à la MJC et sur notre site Internet.

### Vacances d'été 2015 :

**du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août**

Des activités, sorties et stages seront prévus en journée, demi-journée, ou soirée dans le cadre du programme des animations de l'été. Une plaquette détaillée sera disponible début juin.

Plusieurs séjours seront organisés durant le mois de juillet. Toutes les informations concernant les séjours d'été sont disponibles sur nos plaquettes de l'été et sur notre site Internet.

**Dates d'inscription** - Pour les séjours : à partir du mardi 5 mai à 16h30. Pour les animations : à partir du mardi 9 juin à 16h30.

## VIE CULTURELLE

### JEUDIS DES AMPHIS

En 2015, pour la neuvième année consécutive, la MJC renouvelle son partenariat avec « CinéVal ». Lors des quatre jeudis de juin vous aurez la possibilité de passer d'un amphithéâtre à un autre : devant un bon film au cinéma puis autour d'un verre en profitant d'une animation musicale du côté de la MJC. Dans une ambiance conviviale, venez profiter de ces premières soirées d'été. Cette édition devrait se terminer avec une animation karaoké, le jeudi 25 juin. Programme des films et des concerts à venir...





## 1<sup>ER</sup> CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LANCER DE BOUSE DE VACHE



Au détour d'un sentier de montagne, les bouses de vaches sont devenues frisbee : tel est le point de départ de ce projet sportif, pédagogique et culturel. Après avoir suscité rires, sourires, pleurs,

l'idée a fait son chemin et s'est étoffée grâce à des personnes d'horizons différents : des bénévoles de la MJC, du comité des fêtes, des Jeunes Agriculteurs et des personnes motivées par le développement durable. Le samedi 4 juillet 2015 aura donc lieu le 1<sup>er</sup> Championnat de France de lancer de bouses de vache. La compétition débutera à 14h30. Au cours de cette journée petits et grands pourront profiter de différentes activités :

- **sportives**, tout d'abord, par un concours de lancer de bouses de vache sèches. Il sera également proposé un jeu de précision avec tir de crottes de chèvre à la « pichenette ».
- **pédagogiques**, avec différents stands en lien avec la bouse de vache : chacun pourra découvrir ou redécouvrir des choses aussi diverses et étonnantes que le principe de la méthanisation, l'utilisation de la bouse de vache dans la construction avec un atelier permettant une illustration concrète, la valorisation de la matière organique par le biais d'une mini conférence sur le compost, suivie elle aussi d'un atelier

## ENFANCE (3-12 ANS)

### JOURNÉE PETITE ENFANCE

**Samedi 30 mai** aura lieu la journée petite enfance dans les locaux du centre de loisirs et du Relais d'Assistante Maternelle «Le monde de Zébulon». Cette année la thématique qui a été retenue est : «Les dangers de la maison». Différents ateliers seront au programme comme un atelier cuisine, des histoires, un atelier sur les premiers secours, une maison géante... Cette journée se déroule en partenariat avec les structures petite enfance de la Communauté de communes.

### VACANCES D'ÉTÉ 2015

Du **lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015**, ce sont les vacances d'été ! Les enfants de 3 à 12 ans sont les bienvenus au Centre de loisirs Ebulisphère. De nombreuses activités sportives, manuelles, jeux de société sont proposés ainsi que des sorties à la piscine, ludothèque, au cinéma... Une équipe d'animateurs est formée pour répondre aux attentes et besoins de vos enfants. Nous proposons également des mini-séjours pour les enfants de 4 à 12 ans avec des thématiques sportives ou culturelles.

pratique, l'utilisation de la bouse de vache comme combustible, la découverte du système digestif de la vache...

- **festives** avec un repas confectionné à partir de produits et de savoir-faire locaux, suivi d'un concert par « Le bal à BISTAN », qui fera danser même les plus récalcitrants.

Tout au long de la journée, chacun pourra se rafraîchir ou se restaurer grâce aux nombreux produits locaux qui seront proposés. Les inscriptions pour le repas et le concert débiteront **lors du marché aux fleurs, le 9 mai 2015.**



**N'oubliez pas pour toute nouvelle inscription en 2015, de venir remplir la nouvelle fiche de renseignements, aux horaires de permanence, en vous munissant :**

- de votre avis d'imposition 2014 ou bons CAF
- de votre n° d'allocation familiale
- du ou des carnet(s) de vaccination des enfants
- de votre n° de sécurité sociale
- prévoir un acompte

### PERMANENCES ET INSCRIPTIONS

**Mini camps : à partir du mardi 5 mai à 18h.**  
**Centre de loisirs : à partir du mardi 12 mai à 16h30**  
**Centre de Loisirs Ebulisphère**  
**18 bis, chemin du stade 69670 Vaugneray**  
**Tél : 04.37.22.09.72**  
**Courriel : cl.ebulisphere@mjc-vaugneray.org**



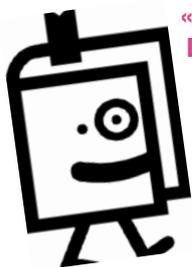


## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### EXTENSION DES HORAIRES

Pour permettre à tous de bénéficier des services de la bibliothèque et pour répondre au mieux à notre mission de service public, la bibliothèque municipale propose une nouvelle amplitude horaire. Depuis début mars, nous vous accueillons le **mercredi de 14h à 18h30, et le samedi matin, de 9h à 12h30.**

Les accueils des autres jours n'ont pas changé : lundi, jeudi, vendredi : 16h30-18h30 et mardi : 9h00-12h00.



### «LIVRES ET MOI», LE NOUVEAU PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Soucieuse de répondre aux attentes des habitants de Vaugneray, la bibliothèque en lien avec le CCAS propose un nouveau service dans le cadre de ses missions : le portage de livres à domicile. L'objectif est de permettre aux lecteurs ayant des difficultés à se déplacer de bénéficier de l'offre culturelle de la bibliothèque, en leur livrant à domicile des livres, revues, livres audio, DVD et CD répondant à leurs goûts. A chaque visite, une fois toutes les 3 semaines, à un jour convenu, les documents sont repris et de nouveaux titres sont déposés. Ces livraisons se font soit avec le portage de repas pour les personnes en bénéficiant, soit par une personne de l'équipe de la bibliothèque. Une plaquette est disponible à la bibliothèque et à la mairie. Renseignements auprès de la bibliothèque au 04.78.45.91.45 ou [bm@vaugneray.com](mailto:bm@vaugneray.com)

### BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE ? ET POURQUOI PAS...

Vous disposez d'un peu de temps ?  
Vous aimez les nouveaux défis et désirez apprendre autrement ?  
Vous souhaitez participer à la vie culturelle de votre commune ?

#### ALORS

#### Pourquoi ne pas rejoindre l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque ?

Des gens qui travaillent à domicile ou à l'extérieur, des personnes retraitées ou sans emploi trouvent dans le bénévolat en bibliothèque beaucoup de satisfaction et la conviction d'être utiles en s'impliquant dans l'une ou l'autre des tâches nécessaires à la vitalité de la bibliothèque municipale. Les tâches étant très variées : prêt de documents, accueil aux lecteurs, animation et promotion, équipement et réparation des documents, informatique, préparation des échanges de documents, accueil des scolaires, du centre aéré, des structures petite enfance, portage de livres à domicile, etc., chacun peut y trouver son intérêt.

Renseignez-vous auprès de l'équipe de la bibliothèque aux horaires d'ouverture ou contactez-nous au 04.78.45.91.45 ou [bm@vaugneray.com](mailto:bm@vaugneray.com)

### QUELQUES NOUVEAUTÉS POUR LE PRINTEMPS

« **Yékini, le roi des arènes** » de Lisa Lugrin, Bande dessinée, Fauve Angoulême prix révélation 2015.

« **Bjorn le Morphir tomes 1, 2 et 3** » de Thomas Lavachery, Bandes dessinées jeunesse.

« **Berezina** » de Sylvain Tesson, documentaire

« **Que ta volonté soit faite** » de Maxime Chattam, Roman policier

« **Le voyant** » de Jérôme Garcin, Roman

« **Vernon Subutex t1** » de Virginie Despentes, Roman

« **Danser les ombres** » de Laurent Gaudé, Roman

« **Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?** » de Philippe de Chauveron, DVD comédie

« **Les vacances du Petit Nicolas** » de Laurent Tirard, DVD comédie



Et bien d'autres nouveautés encore qui n'attendent que vous...

#### INFOS PRATIQUES

Les horaires de la bibliothèque :

Lundi : 16h30-18h30

Mardi : 9h00-12h00

Mercredi : 14h00-18h30

Jeudi : 16h30-18h30

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 9h00-12h30

Nous contacter :

Tél. : 04.78.45.91.45

Courriel : [bm@vaugneray.com](mailto:bm@vaugneray.com)

Retrouvez toutes les informations de la bibliothèque sur

[www.bibliotheque-vaugneray.net](http://www.bibliotheque-vaugneray.net)



## L'ARAIRE

NOUVELLE SAISON 2015



Cette saison la Maison d'Expositions de L'ARAIRE sera ouverte dès le dimanche 18 avril et jusqu'au dimanche 25 octobre, tous les dimanches et jours fériés de cette période, de 14h à 18h.

Les expositions permanentes sur **Les aqueducs romains de Lyon et Le tissage du velours de soie**, qui a représenté, jusqu'au dernier quart du XIXe siècle, une activité importante dans les campagnes de l'Ouest Lyonnais (et dans d'autres régions proches), occupent toujours une place privilégiée. L'exposition sur **L'évolution de l'agriculture en Pays Lyonnais de 1950 à nos jours** est accompagnée d'un nouveau film d'une heure présentant un siècle d'évolution aux travers d'images d'archives retraçant les travaux traditionnels de la ferme.

des archives, les Etiennette, Jean FLEURY et autres Martinet qui, durant cinq générations, assurèrent au hameau de Bans à Givors, la production de ces poteries uniques en leur genre. Oui, Givors fut riche en potiers de terre et il reste bien des trésors marron au décor blanc encore cachés le long des rives du Rhône, le fleuve dieu ! Témoins à leur façon d'instant de vie passée, les céramiques ventruées et vernissées nous plongent dans l'histoire de nos ancêtres, de leur quotidien.

**Du 5 juillet au 30 août 2015 : 14-18**

### LA PREMIERE GUERRE MONDIALE À LYON ET DANS LE RHÔNE

Une exposition des Archives Départementales du Rhône.



© Archives Départementales du Rhône

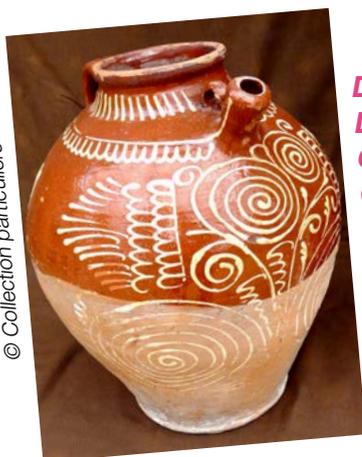
**Du 6 septembre au 25 octobre : LES ANCIENS CHEMINS DE FER DU PAYS LYONNAIS**

De nombreuses animations sont prévues tout au long de la saison pour satisfaire l'intérêt de chacun pour l'histoire, l'archéologie, le patrimoine du Pays Lyonnais : Théâtre de Guignol, danses folkloriques auvergnates et histoires en Patois pour la Nuit Européenne des Musées ; cinéma et goûter paysan ; démonstration de mesures romaines, concert de musique classique, randonnées découverte de l'aqueduc romain de l'Yzeron..., et la journée châtaigne qui viendra clore cette nouvelle saison.

Retrouvez le programme des animations de notre Maison d'Expositions à Yzeron sur : [www.araire.org](http://www.araire.org) ainsi que nos conférences et présentations dans les communes du Lyonnais. Contact : [laraire@wanadoo.fr](mailto:laraire@wanadoo.fr) Maison d'expositions, 23 rue de la Cascade 69510 YZERON. 04.78.45.40.37 (en semaine) 04.78.81.07.79 (dimanches et jours fériés).

Accueil des groupes à YZERON sur rendez-vous au 04.78.45.40.37 (conditions sur notre site Internet). Visites guidées des expositions et visites sur les sites des aqueducs romains de LYON à la 1/2 journée ou à la journée.

**Karine LARTIGE**



© Collection particulière

**Du 3 mai au 28 juin : LES POTIERS DE GIVORS RETROUVÉS**

Cette exposition temporaire originale présentera un ensemble de poteries en terre cuite issue de collections particulières.

Il s'agit, pour la plupart, de cruches marron, couvertes de spirales, de palmes, de feuilles et de larges fleurs, enserrant parfois dans une couronne de lauriers ou dans un grand cœur un chant d'amour, voire une dédicace à la famille d'un potier. Elles étaient utilisées quotidiennement non seulement par les grands-mères de nos grands-mères, mais également par celles de la Bresse, de la Bourgogne ou du Dauphiné. La dernière fabrique ayant fourni ces magnifiques céramiques a fermé ses portes voici un siècle. Depuis, avec les sinuosités de leurs décors blancs, elles sont devenues des pièces de musée ou encore les stars de bien des étalages d'antiquaires qui, en général, les proposent sous le label « Val de Saône ». En fait, nous avons oublié qui les avaient fabriquées !

Des mois de recherche, mais également la collaboration spontanée de descendants de potiers et de plusieurs Musées, ont permis de retrouver, bien blottis au fond

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 6 février à 20h30 salle du Lavoir. Henri COQUARD a lu le rapport d'activité 2014 et Danielle CHARVOLLIN le rapport financier, tous deux adoptés à l'unanimité.

**La composition du bureau est la suivante :**



**Président :** Henri COQUARD  
**Vice-présidents :** André RICHARD,  
Jean-Paul CHARBONNIER, Aline DURAND  
**Secrétaire :** Chantal DURAND  
**Secrétaire-adjointe :** Marion CROZIER  
**Trésorière :** Danielle CHARVOLLIN  
**Trésorier-adjoint :** Jean-Paul PEREZ

Nous accueillons trois nouveaux membres : Laurine CARETTE, Clémence DURAND et Franck DELORME.

Michelle CELLIER et Lucien ROUFFY ont démissionné. Nous les remercions pour l'aide apportée à l'association.

### VOICI LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS POUR LES PROCHAINS MOIS DE L'ANNÉE 2015

#### SAMEDI 9 MAI : MARCHÉ AUX FLEURS

Le marché aux fleurs se tiendra toute la journée le samedi 9 mai sur la place de la Mairie et la place des Cadettes. Animation musicale avec les Trompes de chasse. Tombola gratuite.

Pensez d'ores et déjà au fleurissement de vos balcons, jardins et façades. Vous pourrez ainsi participer au concours des maisons fleuries en vous inscrivant en mairie jusqu'au 20 juillet (catégories : maisons et jardins, fermes, façades et spécial membres du comité des fêtes).

#### SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN : BALL-TRAP

Le ball-trap aura lieu au Plat de Saint-Romain. Il est organisé conjointement par le comité des fêtes et la société de chasse. Les informations relatives à cette manifestation seront transmises ultérieurement par voies d'affiches, dans les journaux, etc...



Traditionnel feu d'artifice du 13 juillet

#### DATE IMPORTANTE À RETENIR

#### SAMEDI 4 JUILLET : CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LANCER DE BOUSES DE VACHE

Cette année, la Valnégrienne est remplacée par une fête organisée conjointement avec la MJC de Vaugneray. Au programme : animations, restauration, buvette, concert, repas et vente de produits locaux. Nous vous attendons nombreux.

**Le bureau**



La 2ème nuit du fantastique qui a eu lieu le 31 janvier a réuni cette année 93 amateurs du genre. Une belle réussite ! Nous vous attendons encore plus nombreux pour la troisième édition !

### CinéVal APRÈS-MIDI BOLLYWOOD



LE 19 AVRIL À 15h30

CINEVAL - Place du 8 Mai 1945 / 69670 VAUGNERAY - www.cineval.fr

Nous vous convions à un après-midi spécial Bollywood le **dimanche 19 avril à partir de 15h30**. Nous vous proposons un voyage à travers l'Inde avec la projection du film «Chennai Express» accompagnée d'une démonstration de danse... Dépaysement garanti !

Nous participerons durant la semaine **du 22 au 28 avril à la première édition du FESTIVAL NATIONAL «PLAY IT AGAIN»**.

Ce festival a pour but de promouvoir les films de patrimoine réalisés entre 1917 et 1984 en version restaurée et numérisée et dont la nouvelle sortie a eu lieu en 2014/2015. Nous diffuserons à cette occasion une sélection de 4 films dont un destiné au jeune public. Vous trouverez prochainement le programme du festival sur notre site Internet : [www.cineval.fr](http://www.cineval.fr)



Cette année encore auront lieu chaque jeudi de juin «**les jeudis des amphis**». Nouveauté pour 2015 : pas de thème, nous diffuserons des films «grand public» ! Il sera toujours possible de se restaurer après le film au son d'un groupe de musique.

## CLASSES EN 0

### DEMI-DECADE

#### LE DIMANCHE 7 JUIN 2015

Rendez-vous à 12h au restaurant BONNIER à Thurins

#### REPAS DE MIDI

Apéritif  
Salade périgourdine  
Roti de veau aux pleurotes  
Trio de légumes de saison  
Petit blanc fermier ou grand sec  
Dessert maison aux fruits de saison  
Vin et café

Après-midi libre, sur place : pétanques, cartes, promenade...



#### Repas du soir

Charcuterie  
Fromage  
Tarte  
Vin

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Repas de midi (conscrit) : \_\_\_\_\_ x 20€ = \_\_\_\_\_  
Repas du midi (accompagnant) : \_\_\_\_\_ x 30€ = \_\_\_\_\_  
Buffet du soir (conscrit) : \_\_\_\_\_ x 3 € = \_\_\_\_\_  
Buffet du soir (accompagnant) : \_\_\_\_\_ x 8 € = \_\_\_\_\_  
**TOTAL :** \_\_\_\_\_  
(chèque à joindre à l'inscription et à libeller à l'ordre de : Classe en 0 de Vaugneray)

**Bulletin à retourner impérativement avant le 15 mai 2015 à :**

**Florence DUMORTIER-GRATALOUP  
La Pelaude - 69670 VAUGNERAY**

**Attention : Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de places est limité à la capacité d'accueil du restaurant.**



### INSCRIPTIONS AU COURS DE NATATION, PLONGEON, AQUAGYM SAISON 2015-2016



**Les enfants qui auront participé au concours de plongeon des jeunes talents le 30 mai pourront venir s'inscrire durant les cinq premières permanences.**

#### Les inscriptions se font en deux temps

##### 1. Les cinq premières permanences sont réservées :

**Aux réinscriptions.** venez le jour de votre cours. Si vous voulez assister au cours la saison prochaine vous devez venir vous réinscrire, il n'y a pas de réinscription automatique. Si votre décision n'est pas définitive nous vous conseillons de vous réinscrire, vous pourrez annuler en septembre.

##### **Aux nouvelles inscriptions des frères et sœurs ou parents d'enfants déjà inscrits cette saison**

Ces permanences auront lieu à la piscine de Vaugneray le :

Lundi 15 juin de 18 h 30 à 20 h 30	Jeudi 18 juin de 17h30 à 19h30h
Mardi 16 juin de 17 h à 20 h 30	Vendredi 19 juin de 11h30 à 13h30
Mercredi 17 juin de 19h30h à 21h30	

##### 2. Au cours des permanences suivantes toutes les inscriptions seront prises en fonction des places disponibles.

Ces permanences auront lieu :

<b>A la piscine de Vaugneray</b> Lundi 22 juin de 18h à 20h30 Mardi 23 juin de 18h à 20h Jeudi 25 juin de 18h30 à 19h30	<b>Bureau USOL, 5 rue de la Déserte à Vaugneray</b> Mercredi 2 septembre de 14h à 17h <b>Salle des fêtes de Vaugneray :</b> samedi 5 septembre de 9h à 12h
--	---

#### ➤ Horaires des cours.

Tous les niveaux de cours adultes et enfants sont possibles : débutant, perfectionnement, intensif, loisir, ado compétitions UFOLEP.

<u>Natation</u> <u>Adultes et adolescents</u>	<u>Natation Enfants</u> <u>Nés en 2009 et avant</u>	<u>Aquagym</u>
Lundi 19h 20h*	Mardi 17h 18h	Lundi 19h 20h
Mardi 17h 18h (loisir)	Jeudi 18h 19h	Mardi 17h 18h (fosse)
Mardi 19h 20 *		Mardi 19h 20h
Jeudi 18h 19h (loisir)		Mercredi 20h 21h
Vendredi 11h50 12h50		Mercredi 21h 22h
		Jeudi 12h45 13h45
		Vendredi 11h50 12h50

\* pour les ados compétitions 2h par semaine lundi et mardi ou jeudi avec supplément de tarif + licence

<u>Plongeon compétition</u>	<u>Plongeon compétition</u>	<u>Plongeon loisir</u>	<u>Trampoline</u>
Lundi 17h00 19h00	Mercredi 18h 20h	Lundi 18h 20h (nés en 2001/2002/2003)	Réservé à la compétition
Mardi 18h 20h	Vendredi 17h 19h30	Jeudi 17h 18h (nés en 2007/2008/2009)	Samedi matin
Mercredi 13h30 15h30		Jeudi 18h 19h (nés en 2004/2005/2006)	Horaires en fonction du niveau
Mercredi 15h30 18h		Jeudi 19h 21h (nés en 2000 et avant)	

• le choix du jour du cours est fonction de l'âge ou du niveau de l'enfant. Les cours ne seront maintenus qu'avec un nombre d'inscriptions suffisant.

#### ➤ **Tarifs (à titre indicatif tarifs de la saison dernière, une augmentation est à prévoir):**

natation enfants	: résidents CCVL : 130€	résidents hors CCVL : 140€
natation adultes	: résidents CCVL : 148€	résidents hors CCVL : 158€
aquagym	: résidents CCVL : 150€	résidents hors CCVL : 160€
2 <sup>ème</sup> heure	: résidents CCVL : 75€	résidents hors CCVL : 80€
Plongeon : 1h	: 140€ + licence*	

2h et plus : 220€ (tee-shirt fourni) + licence\*

4h et plus : 420€ (stages compris et tee-shirt fourni) + licence \*

\*A rajouter la licence obligatoire : 33€ pour les enfants nés en 2005 et avant. 20€ pour les enfants nés en 2006 et après.

#### ➤ **REGLEMENT DES COTISATIONS**

Le règlement des cotisations vous est demandé au moment de l'inscription. (Voir ci-dessous modalités d'encaissement)

#### ➤ **AVANTAGES**

- Cotisation unique USOL ou cotisation familiale (à partir de 3 personnes inscrites, de la même famille à la même adresse).
- Un coût moindre pour plusieurs sports pratiqués à usol par une même personne.
- Règlement possible en 3 fois pour la natation et l'aquagym, en 4 fois pour le plongeon.
- Dans certaines conditions prise en charge d'une partie des cotisations par le CCAS de Vaugneray.
- Acceptation des chèques vacances ou coupons sport et carte m'ra.

➤ **CERTIFICAT MEDICAL** : un certificat médical vous sera demandé à la rentrée seulement (date de validité)

➤ **BONNET DE BAIN** : le bonnet de bain est obligatoire dès le premier cours.

➤ **NUMERO DE TELEPHONE** : 04 78 45 70 09 : Mr Pardin, mardi, jeudi et vendredi matin.

➤ **ADRESSE MAIL pour des renseignements** : [thierry.pardin@yahoo.fr](mailto:thierry.pardin@yahoo.fr).

➤ **NOUS NE RETENONS PAS LES PLACES ET NE PRENONS PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE OU PAR MAILS.**

➤ **REPRISE DES COURS** : lundi 5 octobre 2015

➤ **SITE INTERNET** : [www.usol.fr](http://www.usol.fr)

## COUPE DE FRANCE DE PLONGEON PARIS PISCINE DE L'INSEP DU 28 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS

Quatre médailles pour nos deux plongeurs qui se sont distingués de la meilleure des manières lors de la coupe de France de plongeon.

Tout d'abord samedi matin à la piscine de Montreuil pour le concours de sélection de haut vol, Alexis JANDARD a brillé à 10 mètres. Il prend la première place chez les jeunes et fait très largement ses points pour les compétitions internationales à cette hauteur. Il se classe deuxième du concours seniors. Il pourrait lui laisser espérer un accès aux compétitions internationales en seniors pour cette saison, à condition que son nombre de points ne soit pas battu par un seniors lors de la prochaine compétition internationale. L'après-midi à la piscine de l'INSEP, au concours de trois mètres seniors, Matthieu, malgré des soucis physiques surclasse tout le monde et prend la médaille d'or et le titre de champion de France. Alexis se classe lui 4<sup>ème</sup> en seniors et vient encore prendre une médaille

de bronze en moins de 20 ans.

Enfin, pour bien terminer, dimanche au concours d'un mètre, Matthieu récède et prend à nouveau le titre de champion de France et la médaille d'or. Alexis fait très fort également puisqu'il se place troisième chez les seniors avec une médaille de bronze en surclassant des plongeurs d'expérience.

Il prend également la deuxième place chez les moins de 20 ans.



## USOL GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

### DÉBUT DE SAISON ENCOURAGEANT

#### La saison a débuté avec les compétitions départementales UFOLEP

Les garçons ont eu des résultats prometteurs avec plusieurs podiums par équipe et avec quatre remarquables performances au classement individuel pour nos masculins : Aymeric SIMO (niv 6) finit sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium, Lancelot JACOUD (niv 4) se classe 2<sup>ème</sup> et Pierre PONVIANNE s'impose sur la plus haute marche. Une mention spéciale pour Hugues COLOMBIN (niv 5) qui termine 3<sup>ème</sup> au classement individuel au premier tour des niveaux et 1<sup>er</sup> au championnat régional.

**En compétition FFG**, 1 équipe garçon est engagée cette année avec également une qualification pour la compétition Zone Sud-Est qui aura lieu à Oyonnax les 11 et 12 avril 2015. Pour les filles, les résultats sont plus mitigés mais la concurrence est plus rude car le nombre d'équipes engagées est plus important dans le monde féminin. Cependant, la quasi-totalité des équipes est qualifiée pour les compétitions régionales en UFOLEP.

#### Challenge gymnique

La nouvelle version du Challenge, avec les parcours le matin, les loisirs en début d'après-midi et les loisirs pré-compétition en fin d'après-midi, s'est déroulée le dimanche 1<sup>er</sup> mars. Cela a été une belle réussite. Les clubs de Ste Foy lès Lyon, Lentilly, Grigny et Ecully étaient présents aux côtés de Vaugneray soit environ

une centaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans sur l'ensemble de la journée. Les enfants et parents ont partagé un bon moment ensemble et sont repartis contents et satisfaits.



#### Stage de Gym

On note une baisse de fréquentation pour le stage durant les vacances d'hiver, vacances souvent réservées pour le ski. Le stage s'est quand même bien passé avec des nouveautés côté jeux et activités.

Le prochain stage, prévu durant les vacances de printemps se déroulera du 20 au 24 avril 2015.

**Pensez à noter la date de la fête de la Gym sur le thème «Voyage autour du Monde» :**

**Samedi 20 juin à la salle des sports, de 16h30 à 18h pour les petits et de 19h à 21h pour les grands, avec comme chaque année : entrée gratuite, une buvette, des démonstrations et une surprise !**

Le planning des compétitions ainsi que les photos prises lors des compétitions et des événements sont disponibles sur notre site : [www.usol.fr](http://www.usol.fr) rubrique Gym artistique ou sur [facebook.com/usolgymnastique](https://www.facebook.com/usolgymnastique)

**Véronique JACQUIN**





Il paraît que les jeunes ne veulent

Nouvelle tenue U20 filles



pas porter d'uniforme

MÉFIEZ-VOUS DES IDÉES REÇUES...

Il paraît que les jeunes ne veulent pas

Arbitres et table de marque :  
moyenne d'âge 20 ans



prendre de responsabilité

Il paraît que les filles ne valent

Match U13 équipe mixte



pas les garçons

Il paraît que les parents ne suivent

Participation des parents  
au plateau U7 à St Priest



pas leurs enfants

Il paraît que les jeunes ne se

Fin de match U11



respectent pas

Il paraît que les adultes ne se mettent

Coaching U13 garçon



pas au niveau des jeunes

Il paraît que les adultes ont

Banc de touche Séniors



la grosse tête

Il paraît que les ados ne

Après match U15



sourient pas

LAISSEZ TOMBER VOS PRÉJUGÉS,  
REJOIGNEZ L'USOL BASKET !

## UNION POUR L'AVENIR DE VAUGNERAY

### QUEL AVENIR POUR LES TRANSPORTS À VAUGNERAY ?

La réforme territoriale a séparé la Métropole de Lyon et le Nouveau Rhône. Et le Sytral les a réunis en gérant maintenant l'intégralité des transports en commun sur ce vaste territoire...

#### Que va-t-il se passer dans le Nouveau Rhône ?

La part du budget à consacrer aux transports est maigre (58 millions seulement), et les besoins importants et disparates. D'où une recherche systématique d'économies. En conséquence nous assisterons dès septembre sur nos territoires, à la suppression du transport à la demande, à la suppression des transports scolaires pour le primaire, à une réduction des fréquences des lignes régulières, et à une hausse du prix du ticket.

- **Transport à la demande** : les communes et les communautés de communes pourront le prendre en charge, en lieu et place du département. C'est une hypothèse très improbable pour notre CCVL car les cinq communes ayant adhéré au Sytral en 2013 ne sont pas du tout d'accord pour cette dépense supplémentaire.

- **Transports scolaires pour le primaire** : le département s'en chargeait par dérogation. Il sera à nouveau à la charge des communes ou des communautés de communes... si elles en ont les moyens.

- **Hausse du ticket et diminution des fréquences** : ces mesures sont incontournables, car les restrictions budgétaires se conjuguent avec un rendement très faible du versement transport départemental, dû par les entreprises de plus de 9 salariés. Ce versement transport « additionnel » au taux de 0.5% ne représente que 10 millions d'euros. Et les entreprises du secteur, mal desservies par les Cars du Rhône, acceptent mal cette taxe.

Le versement transport urbain passe lui à 1,8%, mais les zones artisanales et industrielles qui dépendent des TCL sont, elles, mieux desservies...

### Et sur notre périmètre urbain proche ?

Deux bonnes nouvelles :

- La ligne C24 est solide : le parc relais du gymnase Catalan à Grézieu va être fortement agrandi, le Sytral ayant acheté les terrains.

- Diminution du nombre quotidien de véhicules entre Craponne et Francheville (comptages internes au SYTRAL lié à la mise en service de LEOL). Ceci confirme que pour développer les transports en commun, il faut privilégier un itinéraire continu, et éviter avant tout la rupture de charge. Or c'est justement ce que le maire de Vaugneray a imposé à sa commune..., sans parler de l'usine à gaz administrative et financière qui s'en est suivie...

#### Et à Vaugneray ?

L'adhésion de Vaugneray au périmètre urbain du Sytral est toujours possible, dans les mêmes conditions que celles qui ont été faites à Brindas, Thurins, Messimy, Grézieu, Ste Consorce, Chaponost.... Dans ce cas une modification du trajet du C24 pour l'amener jusqu'à Vaugneray est envisageable. Cela entraînerait une réorganisation du 47 et soulagerait les cars Planche pour d'autres lignes...

C'est la position défendue par Union Pour l'Avenir, position que nous avons présentée au maire de Vaugneray.

Nous demandons au maire de Vaugneray de saisir l'opportunité du changement de gouvernance au Sytral et de consulter très rapidement les techniciens concernés. Nous ne manquerons pas de relancer Monsieur le maire sur ce dossier, et vous pouvez également le faire de votre côté. Il y a urgence car la réorganisation du réseau sera effective en septembre prochain !

### AGENDA DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

**Dimanche 31 mai après-midi :**  
**Rando des Gourmands**  
**à la découverte des producteurs locaux**

**Dimanche 5 juillet :**  
**2<sup>ème</sup> Gratifieria de l'Ouest Lyonnais,**  
**marché gratuit.**

### NAISSANCES

Emie MOLINA : 4 janvier  
Malo CARRIVAIN : 5 janvier  
Chloé PETITO : 9 janvier  
Lisa CASSAGNE : 9 janvier  
Thomas SIVault : 13 janvier  
Agathe BUISSON CRISTOFARI : 13 janvier  
Evelyne D'ADAMO : 14 janvier  
Clément RIOU : 19 janvier  
Émy BELFILS : 19 janvier  
Léo DESCoux : 24 janvier  
Noé LHOPITAL : 24 janvier  
Loris DA SILVA : 31 janvier  
Léo MESSAIN : 3 février  
Chloé HANUS CANONIER : 5 février  
Adèle BOURGEOIS : 25 février  
Sarah BEN ARROUS : 27 février  
Gabriel COMBE : 5 mars  
Sibylle GUIMET LOIACONO : 8 mars



Esteban Robin ORESTA  
né le 1<sup>er</sup> mars à  
St-Laurent-de-Vaux

### MARIAGES

Matthieu GRZYBOWSKI et Bérénice DAMOUR : 7 mars  
Robert BOUDJAoui et Evelyne RIVOIRE : 21 mars



### DÉCÈS

Sylvain FEMINIER : 6 janvier  
Benoit BRUNETON : 10 janvier  
Marie LHOPITAL veuve RULLIAT : 16 janvier  
Marie RATTON veuve MAZURAT : 18 janvier  
Marie PONCHON veuve VALLET : 23 janvier  
Jean BOUVIER : 24 janvier  
Jean PARREL : 25 janvier  
Arlette CARREL : 28 janvier  
Jean GONTIER : 1<sup>er</sup> février  
Génie DELORME veuve PLATARET : 6 février  
Marie ROLLAND veuve FOURCHET : 7 février  
François BASSET : 9 février  
Jeannine LOUIS veuve COMBET : 15 février  
Georges CADIER : 16 février  
Josette GLON veuve DUTRIEZ : 18 février  
Marie DEVISE veuve VARIGNIER : 24 février  
Ennemond BADOIL : 7 mars  
Louis CROZIER : 8 mars  
Antoinette SARCEY épouse LANQUY : 12 mars  
Charles CAGNIER : 12 mars  
Henri HERAUD : 28 mars



### ATTENTION : INFO CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

La Préfecture a informé les services de la Mairie d'un rallongement des délais d'obtention d'une CNI à 77 jours. Nous vous conseillons de prendre vos dispositions si vous êtes concernés par la création ou le renouvellement de ce titre d'identité. Renseignements au secrétariat de Mairie : 04.78.45.80.48.



### PROCHAINE PARUTION DU MAGAZINE : Juillet 2015

Merci d'envoyer vos articles avant le 12 juin par courriel à [celine.debiesse@vaugneray.com](mailto:celine.debiesse@vaugneray.com) et [anne.pdf@free.fr](mailto:anne.pdf@free.fr)



**LE COMPTOIR DE L'OUEST**  
Café - Restaurant - Pizzeria  
Pizzas à emporter

CUISINE TRADITIONNELLE  
FAITE MAISON

9 route de Lyon  
VAUGNERAY  
Tél. 04 78 45 75 34

[lecomptoirdelouest.fr](http://lecomptoirdelouest.fr)

**OUVERT** du Mardi au Dimanche midi  
et du Mercredi au Samedi soir

**PRESSING DU VILLAGE**

- Démarche environnement (recyclage des produits lavants)
- Blanchisserie • Retouches
- Tapis • Cuir/Daim
- Forfait tenue de mariée

**SERVICE HAUTE QUALITÉ**

- le nettoyage à sec
- le détachage spécialisé
- le repassage, les retouches et la finition à la main
- les opérations supplémentaires nécessaires (double nettoyage, égalisation, lavage, apprêtages spéciaux) permettant une finition de l'article aussi parfaite que possible.

**DÉPÔTS PRESSING**  
1 - Casino de Saint-Genis-les-Ollières  
2 - SPAR d'Oullins  
3 - La Lavandine de Brignais

59, av. du Dr. Serullaz  
**VAUGNERAY**  
04 78 45 97 16



**& PETITES & GRANDES RÉCEPTIONS**

DOMINIQUE TRAITEUR S'OCCUPE DE TOUT



**DOMINIQUE TRAITEUR**

25 route de Bordeaux • VAUGNERAY  
Tél. 04 78 57 05 53 • Fax 04 78 57 14 72

[contact@dominiquetraiteur.com](mailto:contact@dominiquetraiteur.com)  
[dominiquetraiteur.com](http://dominiquetraiteur.com)

PARTICULIERS - ENTREPRISES - ASSOCIATIONS  
MARIAGES • COCKTAILS • LUNCHS • BUFFETS • PLATEAUX REPAS...



**Chape Liquide**

- CHAPE LIQUIDE ANHYDRITE
- CHAPE CIMENT
- CHAPE LÉGÈRE
- CHAPE DE RAVOIRAGE

Des solutions adaptées à tous vos problèmes de sols

**NEUF & RÉNOVATION Béton Ciré**

**Jean-Marc TRABACH • Applicateur agréé**  
Le Sarrazin - 193 chemin des Lavandières • POLLIONNAY

☎ 04 78 48 17 15 • 09 53 19 17 15  
[www.jmt-chape.com](http://www.jmt-chape.com)

**PEINTRE**



**Franck Brivet réalise pour vous**

**PEINTURE  
DÉCOR ET TAPISSERIE  
POSE DE PLAQUES DE PLÂTRE  
CLOISON ET PLAFOND**

**DEVIS GRATUIT**



ENTREPRISE **BF**

SIRET : 444689863 RM 6901

13 Bis rue Dronaud  
69670 VAUGNERAY

Tél. 04.72.57.92.05 Port. 06.80.95.83.35

# Les Hauts de Montferrat vue sur les Alpes

\*(Prix 189000€ pour Montferrat 2/Lot6)

**VAUGNERAY**  
Terrains à Bâtir  
de 800 à 900m<sup>2</sup> viabilisés  
à partir de 189000€\*

**cimm** immobilier

Place du Marché à VAUGNERAY

Jean Luc Vittoz 06.78.53.23.15



VOIR CONDITIONS AU MAGASIN

**NOUVELLE VISION**

OPTICIEN DIPLOME

**VOTRE 2<sup>ème</sup> PAIRE<sup>(1)</sup>  
À VOTRE VUE POUR 1€**

...Y COMPRIS PROGRESSIFS & SOLAIRES  
À CHOISIR DANS LA COLLECTION FUN

GUCCI *Ray-Ban* D&G POLICE GIVENCHY LACOSTE VOGUE  
*Xenith* *benetton* RALPH LAUREN *CARRERA* SONIA RYKIEL

ET DE NOMBREUSES AUTRES GRANDES MARQUES

1 place du 8 Mai 1945  
**VAUGNERAY**  
Tél. 04 78 45 18 41

Sous le Cinéma - PARKING GRATUIT  
Du mardi au samedi : 9h/12h - 14h/19h

**NOUVELLE VISION**

OPTICIEN DIPLOME